

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Années universitaires 2001-2003

Georges THIERY

Le château de Thil-en-Auxois (XI^e-XX^e siècle)



Tome I : texte

Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale

Sous la direction de M. Denis Cailleaux

et la responsabilité de M. Daniel Russo

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Années universitaires 2001-2003

Georges THIERY

Le château de Thil-en-Auxois (XI^e-XX^e siècle)



Tome I : texte

Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale

Sous la direction de M. Denis Cailleaux

et la responsabilité de M. Daniel Russo

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Années universitaires 2001-2003

Georges THIERY

Le château de Thil-en-Auxois (XI^e-XX^e siècle)

Tome I : texte

Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale

Sous la direction de M. Denis Cailleaux

et la responsabilité de M. Daniel Russo

Remerciements

Je remercie tout d'abord Messieurs Denis Cailleaux et Daniel Russo d'avoir accepté de diriger ce travail.

Les conseils de Monsieur Denis Cailleaux et ceux de Monsieur Hervé Mouillebouche ont été précieux pour la réalisation de ce mémoire de maîtrise.

Celui-ci a été rendu possible par Monsieur et Madame Debrulle qui m'ont gracieusement ouvert les portes de leur château tout au long de ces deux années d'étude.

Je remercie également Monsieur Darrou qui m'a généreusement fourni des documents essentiels pour la compréhension du site.

Ma gratitude va également à Virginie Jolly et à Christophe Moreau pour la pertinence de leurs observations sur le terrain.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

SOMMAIRE

Sources	p.1
Bibliographie	p.3
Introduction	p.9
I Le site et ses vestiges	p.11
1- Présentation géographique	p.11
2- Description du château	p.13
3- La question d'une occupation antérieure au 11 ^{ème} siècle	p.18
II Histoire et historiographie	p.20
1- Apports et limites de l'historiographie	p.20
1-1 Les travaux d'inventaires et les prémices de l'intérêt pour les châteaux en bourgogne	p.20
1) Les XVIIIème et XIXème siècles	p.20
2) Le XXème siècle	p.22
1-2 Thil comme sujet d'étude	p.23
1) Des monographies au service du prestige local ?	p.23
2) Les recherches sur Thil dans le cadre des études universitaires actuelles	p.24
2- Histoire des familles et personnes détentrices du site de l'époque médiévale à contemporaine	p.26
2-1 La famille de Thil	p.26
1) Les premiers seigneurs de Thil	p.26
2) Jean 1er de Thil	p.29
3) Les écorcheurs à Thil	p.30

4) La famille de Thil et Châteauvillain	p.31
2-2 Les familles détentrices du site à l'époque moderne et contemporaine	p.33
1) Les propriétaires à la fin du XVI ^{ème} et au début du XVII ^{ème} siècle	p.33
2) La famille de Sayve	p.34
3) Les propriétaires au XX ^{ème} siècle	p.35
2-3 Les statuts administratifs	p.35
1) Le contexte initial	p.35
2) Le statut des seigneurs de Thil et de leurs successeurs	p.36
3) La question des fiefs	p.36
3- Les indices concernant l'architecture	p.39
3-1 Hypothèses issues de l'histoire de la famille	p.39
3-2 Evolution de la terminologie concernant le site castral de Thil	p.40
3-3 Les indices concernant l'architecture dans certaines mentions	p.41

III Les modifications du paysage architectural p.43

1- Chronologie des restaurations d'après les archives des Monuments Historiques	p.43
1-1 Les travaux de 1928	p.43
1-2 Les travaux de 1929	p.44
1-3 Des travaux en 1969 ?	p.44
1-4 Les travaux de 1975 à 1978	p.44
1-5 Des travaux en 1979 ?	p.48
1-6 Un résultat décrié	p.49
2- L'apport de l'iconographie	p.50
2-1 Le fossé et l'enceinte	p.50
2-2 Le jardin et la basse-cour	p.51
2-3 Le réduit seigneurial	p.52
3- Les fouilles à Thil	p.55
3-1 Les fouilles de 1968	p.55

1) Le cellier	p.55
2) La tour de guet	p.56
3) Le second cellier	p.57
4) L'espace R	p.57
3-2 La campagne de 1969	p.57
1) Le nord du réduit seigneurial	p.58
2) Les cuisines	p.58
3) La cour intérieure	p.59
3-3 Les fouilles de 1978	p.59
IV Etude du bâti	p.61
A-Description des bâtiments	p.61
1- L'enceinte et la basse-cour	p.61
1-1 L'enceinte	p.61
1-2 La basse-cour	p.62
2- Le réduit seigneurial	p.63
2-1 Le rempart sud	p.63
2-2 Le cellier	p.65
2-3 tour de guet	p.65
2-4 tour résidence	p.66
2-5 second cellier	p.67
B-Etude des bâtiments	p.68
1- L'enceinte	p.68
1-1 Aspects techniques	p.68
1) La pierre	p.68
2) Les Mortiers	p.68
3) Les traces de bois	p.69

1-2 L'architecture	p.69
1) Les appareils	p.69
2) Les éléments contemporains de cette maçonnerie	p.70
3) Les reprises	p.71
1-3 Interprétation	p.71
2- La « salle des gardes »	p.73
2-1 Aspects techniques	p.73
1) La pierre	p.73
2) Les mortiers	p.73
3) Les traces de bois	p.73
2-2 L'architecture	p.74
1) Les appareils	p.74
2) Les éléments spécifiques	p.74
3) Les reprises	p.75
2-3 Interprétation	p.75
3- Le rempart sud	p.75
3-1 Aspects techniques	p.75
1) Matériaux utilisés et traces d'outils	p.75
2) Les mortiers	p.76
3) Les traces de bois	p.76
3-2 L'architecture	p.76
1) Les appareils	p.76
2) Les éléments spécifiques	p.77
3) Les reprises	p.78
3-3 Interprétation	p.78
4- Le cellier	p.79
4-1 Aspects techniques	p.79
1) La pierre	p.79
2) Les mortiers	p.79
4-2 L'architecture	p.79

4-3 Interprétation	p.80
5- La tour de guet	p.81
5-1 Aspects techniques	p.81
5-2 L'architecture	p.81
1) Les appareils	p.81
2) Les éléments spécifiques	p.81
3) Les reprises	p.83
5-3 Interprétation	p.83
6- La tour-résidence	p.84
6-1 Aspects techniques	p.84
1) La pierre	p.84
2) Les mortiers et traces de bois	p.84
6-2 L'architecture	p.84
1) Les appareils	p.84
2) Les éléments spécifiques	p.85
3) Les harpes d'attente	p.85
6-3 Interprétation	p.86
7- Le second cellier	p.86
7-1 La salle voûtée	p.86
7-2 Les éléments spécifiques	p.86
7-3 Interprétation	p.87
8- Une évocation des cuisines	p.87
9- Evocation de la chapelle	p.87
C- Chronologie et proposition d'évolution	p.88
1- Délimitation d'ensembles cohérents ou contemporains	p.88
1-1 Le cellier et le logis du rempart sud	p.88

1-2 Les deux tours carrées et les archères du rempart est	p.88
1-3 La tour-résidence et la « salle des gardes »	p.89
1-4 Les éléments des XV ^{èmes} et XVI ^{ème} siècles	p.89
2- Une évolution en pointillés	p.90
3- Questions subsidiaires	p.90
3-1 Les accès	p.90
3-2 La partie méridionale de l'enceinte	p.91
3-3 Les limites de l'approche envisagée	p.91
Conclusion	p.93

Liste des sources consultées

La plupart des sources utilisées proviennent des Archives Départementales de la Côte-d'Or (ADCO). Lorsque la mention n'est pas précisée dans le texte, elles proviennent de ce dépôt.

Les sources que je n'ai pas consulté moi-même ne seront pas intégrées à cette liste mais disséminées dans le texte.

1) Archives Départementales de la Côte-d'Or

a) Série B

- **B 2752** 32 feuillets, 1365-1366

Folio 12 recto et verso : vente de biens récupérés sur des pillards ayant appartenus à Huguenin de Thil

Folio 21 à 23 : épisode de la prise du château par les écorcheurs

- **B 11403**, année 1424-1425, folio 274 : réparations nécessaire à Thil.

Voir annexes, p. 1.

- **B 10753** liasse 10, 17 feuillets reliés, 3 et 5 avril 1645 : Dénombrement de la Baronnie de Thil-en-Auxois. Voir annexes, p. 1.

b) Série C

- **C 2111**, folio 174, 1671-1688 Provisions de M. de Sayve, seigneur de la motte de Thil, chevalier d'honneur au parlement.

- **C 2771**, 1659, Reprises de fief et dénombrement de seigneuries dont Thil

- **C 2793**, folio 366, 1701-1702, pour un fief à Thil-en-Auxois

c) Série E

- **4 E 121** art 53 Delavault 1775-1779 notaire. Procès opposant Joseph marchand demeurant à Saulieu à demoiselle Marie Victoire de Sayve dame dudit comté à propos d'un bail.

d) Série J

- **7J1 et 7J2-4** 7J1 photographies sur la collégiale de Thil (1897-1931)

7J2-4 Plans, élévations, coupes et autres relevés

Il s'agit des prospections à la collégiale de Thil par E. Moreau, architecte, pour le compte de la famille de Vogüe, alors propriétaire. Don de M. Moreau, directeur de l'école des Beaux-Arts de Dijon (1952-1953)

e) Série Q

La série Q ne contient d'archives relatives au château de Thil durant la révolution.

f) Dossier topographique

cartes postales sur la collégiale et une sur le château.

g) série W

- **1252 W 383** Monuments Historiques. Concerne les travaux ayant eu lieu à Thil (devis...). Voir annexes, p. 2.
- **1140 W 57**, voir Annexes, p. 4.

h) Inventaire :Peincedé

- volume 9, p. 10, **B 10491** cote 28. Voir annexes, p. 8.
- volume 17, p. 144.
- volume 21, p. 74, **B 651**. Voir annexes, p. 8.
- volume 25, p. 321, **B 11703**. Voir annexes, p. 8.
- volume 25, p.714, **B 11403** folio 274. Voir annexes, p.1.
- volume 26, **B 11803**. Voir annexes, p. 9.

2) Archives de la Médiathèque du Patrimoine

- Côte **81/ 21/ 502**. Voir annexes pour le bilan des travaux effectués de 1975 à 1978. Voir Annexes, p. 10.
- Côte **1990/ 004/ 0024**.
- Côte **0082/ 021/ 2014**. Plan du huit de Thil. Voir annexes, plan 1, p. 17.

Bibliographie

1) instruments de travail

- ALADENISE, Victor, *Technologie de la taille de pierre*, librairie du compagnonnage, 1983.
- BESSAC, Jean-Claude, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours*, RAN supplément 14, Paris : éditions du CNRS, 1986.
- BRANNER, Robert, *Burgundian Gothic Architecture*, Londres: éditions A. Zemmer Ltd, 1960.
- DURAND, Philippe, *Petit glossaire du château du Moyen Age, initiation au vocabulaire de la castellologie*, Toulouse : éditions confluentes, 2001.
- FERDIERE, Alain, (sous la direction), *La construction en pierre*, collection « archéologiques », Paris : éditions Errance, 1999.
- HOFFSUMMER, Patrick, « Typologie, les charpentes à fermes et pannes » in *Les charpentes du XIe au XIXe siècle, Typologie et évolution en France du nord et en Belgique* sous la direction de Patrick Hoffsummer, Monum, éditions du patrimoine, 2002, p. 233-235.
- LAVENU, Mathilde et MATAOUCHEK, Victorine, *Dictionnaire d'architecture*, éditions Jean-Paul Gisserot, 1999.
- REVEYRON, Nicolas, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, DARA n° 13, Lyon : Ministère de la Culture, 1996.
- TIMBER, Arnaud, « Usage du marteau taillant bretté à la période gothique » in *Dossiers de l'archéologie n°251, Comment construisait-on au Moyen Age*, mars 2000.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1875.

2) Ouvrages sur la castellologie

- BUR, Michel, (sous la direction), *Les peuplements castraux dans les pays de l'entre-deux*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1992.
- BUR, Michel, *Le château*, in *Typologie des sources du Moyen Age occidental* sous la direction de R. Noël, fascicule n°79, Turnhout : Brepols (Belgique), 1999.
- CHAPELOT, Jean, *Le château de Vincennes, une résidence royale au Moyen Age*, Paris : éditions du CNRS, 1994.

- *Château Gaillard XIII, études de castellologie médiévale, actes du colloque international de Wageningen (Pays-Bas)*, Caen : C.R.A.M., 31 août-6 septembre 1986.

- *Château Gaillard XIX, étude de castellologie médiévale, actes du colloque international de Graz (Autriche)*, Caen : C.R.A.M., 2000.

- DEBORD, André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris : Picard, 2000.

- FINO, José-Fédérico, *Forteresses de la France médiévale*, Paris : Picard, 1977.

- MESQUI, Jean, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, 1979 Druz, Genève, et arts et métiers graphiques, Paris

- MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, De la défense à la résidence*, vol 1 *Les organes de la défense*, Paris : Picard, 1991.

- MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, De la défense à la résidence*, vol 2, Paris : Picard, 1991.

- MESQUI, Jean, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris : Flammarion, 1997.

- MESQUI, Jean, (dir.), « Demeures seigneuriales dans la France des XIIe et XIVe siècles », in *Bulletin Monumental*, tome 157-I, Paris, 1999.

- MESQUI, Jean, « A propos de l'origine et de la diffusion des archères » in *Bulletin Monumental*, 1958-II, Paris, 2000, p.163-165.

- MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècles étude archéologique et socio-historique*, thèse manuscrite sous la direction de Michel Bur, Dijon, 2000.

- MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècles*, Dijon : éditions universitaires de Dijon, 2002.

3) Etudes et histoire régionales

- CHAUME, Maurice, *Les origines du duché de Bourgogne*, 1^{ère} édition Dijon, 1925, réimpression 1977, Allemagne : Scienta Verlag Aalen.

- COURTEPEE Claude et BEGUILLET Edme, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3^{ème} édition, Dijon, tome III, 1967-1968.

- DEFLOU-LECA, Noëlle, *Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre (Ve-XIIIe siècles)*, thèse manuscrite sous la direction d'Alain Saint-Denis, Dijon, 2000, 2 tomes.

- GARNIER, Joseph, « Le château de Talant, monographie » in *Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or*, tome 3 1847-1852, p. 213-311.
- JACQUIER, Elisabeth, « La construction des châteaux du Charolais d'après les comptes du XVe siècle » in *Dossiers de l'archéologie*, n° 219, *Les bâtisseurs du Moyen Age*, décembre 1996.
- JACQUIER, Elisabeth, « Le château de Berzé-le-Châtel : un témoin exceptionnel de l'architecture castrale en Bourgogne du sud » in *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne* n° 13, 1996, p-63-78.
- JACQUIER, Elisabeth, « Les châteaux Bourguignons pendant la guerre de Cent Ans. Leur mise en défense : artillerie, garnisons, campagnes de fortifications » in *Château Gaillard XIXe actes du colloque de Graz*, Caen : CRAM, 2000, p149.
- MESQUI, Jean, « Le château de Mont-Saint-Jean » in *Auxois-Chatillonnais*, Congrès archéologique de France, 144^{ème} session, Paris, 1989, p. 145-153.
- PERROT DE CHAZELLE, Henri, *Le château de la Motte Ternant et ses anciens seigneurs*, Bibliothèque Municipale de Dijon, 1965, dactylographié.
- PESEZ, Jean-Marie et PIPONNIER, Françoise, « Les maisons fortes bourguignonnes » in *Château Gaillard, Ve études de castellologie médiévales actes du colloque de Hindsgavl 1970*, Caen, 1972.
- PHALIP, Bruno, « Les châteaux en Auvergne » in *Dossiers de l'archéologie*, n°219, *Les bâtisseurs du Moyen Age*, décembre 1996.
- de RAEMY, Daniel, « Orbe, la tour ronde du château » in *Bibliothèque Historique Vaudoise*, n°109, *Hommage à Marcel Grandjean, Des pierres et des hommes*, Lausanne, 1995.
- de RAEMY, Daniel, « L'architecture militaire : donjons et châteaux » in *Les pays romands au Moyen Age* sous la direction de Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne : éditions Payot, 1997, p.487-508.
- RICHARD, Jean, *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse : Privat, 1988.
- RICHARD, Jean, *Les ducs de Bourgogne et la formation du Duché du XIe au XIVe siècle*, Genève : Slatkine Reprints, 1986.
- RICHARD, Jean, *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*, actes des journées de castellologie (1994-1998) centre de castellologie de Bourgogne, 2001.
- SALAMAGNE, Alain, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2001.
- SAPIN, Christian, « Le patrimoine foncier de Saint-Germain d'Auxerre » in *Archéologie et architecture d'un site monastique Ve-XXe siècles, 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, éditions du CTHS, 2000.

- de VAIVRE, Bernard, « Le château de Posanges » in *Auxois-Chatillonnais*, Congrès archéologique de France, 144^{ème} session, Paris, 1989, p. 211-228.

5) Bibliographie concernant ou évoquant Thil

- ANGONIN, René, *Rapport des fouilles à la forteresse de Thil de 1978*. Service Régional de l'Archéologie.

- ANSELME DE SAINTE MARIE P DE GUIBOURG, dit le père, *Histoire de la maison royale de France et des grands officiers de la couronne*, éditions du Palais Royal, 1733, Johnson Reprint Corporation, New-York, Londres, 1967, tome VIII, p. 427-428.

- BERTHOULD, Léon, « Une rectification à propos du château de Thil-en-Auxois » in *Bulletin de la société des sciences de Semur*, 1930, p.XL et XLI.

- BEUCHOT, André, *Le pays de Saulieu, Liernais, Précy-sous-Thil*, éditions Bourgogne Rhône Loire, le Bien Public, 1993.

- CARON, Marie-Thérèse, *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315-1477*, Presses universitaires de Lille, 1987, p. 383.

- CHEREST, Aimé, *L'archiprêtre, épisodes de la guerre de cent ans au XIV^e siècle*, Paris : chez A. Claudin libraire, 1879, p. 150-151, 290-291 et 352-353

- *Colline historique de Thil-en-Auxois, haut-lieu de Bourgogne*, 3e édition complète Semur : Bordet imp., 1983.

- COURTEPEE Claude et BEGUILLET Edme, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, Dijon : éd. E. Lagier, tome IV, 1847, p. 153-156.

- DENIZOT, Jacques, *Encyclopédie de la Côte-d'Or, essai de dictionnaire géographique, historique et archéologique du département*, commencé en 1866, tome VI.

- DURLEWANGER, Armand, *Les châteaux de Bourgogne*, Strasbourg : éditions Mars et Mercure, 1975, p. 124.

- GARNIER, Joseph, *Nomenclature historique des communes, hameaux, écarts, lieux détruits, cours d'eau et montagnes du département de la Côte-d'Or*, Dijon : imprimerie Eugène Jobard, 1869.

- GAUTIER, Gérard, *Précy-sous-Thil au fil des rues*, éditions de l'Armançon, 1991.

- GRANDSON, Lazare, « Notice sur le château de Thil » in *Bulletin de la société des sciences de Semur*, 1923-1927, p. XL.

- GUITTON, Jean, « Les travaux de la montagne de Thil », in *Bulletin de la société des sciences de Semur*, 1968, fascicule 2, p. 3.
- *Les carreaux de pavage dans la Bourgogne médiévale*, Catalogue d'exposition musée Rolin d'Autun, 4 juillet-13 septembre 1981, notices 116 à 120.
- LEVEQUE, Pierre, (dir.), *La Côte-d'Or, de la préhistoire à nos jours*, éditions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1996.
- LE HALLE, Guy, *Histoire des fortifications en Bourgogne*, Amiens : Martelle, 1990, p. 151.
- LOGEAT, Lucien, *Un coin de l'Auxois, Nan-sous-Thil et ses environs*, éditions de l'Armançon, 1988.
- MAILLARD DE CHAMBURE, Charles-Hippolyte, *Voyage pittoresque en Bourgogne*, 1e partie : *Département de la Côte d'Or*, Dijon : Brugnot, 1833.
- MARILIER, Jean, *Essai d'armorial bourguignon des familles féodales des XIIIe et XIVe siècles*, Braga livraria cruz, 1971.
- *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*
 - T V p. LXVII, 1859.
 - T VI p. LXXXIX, 1864.
 - T XII p. CCVII, 1894-1895.
 - T XVIII p. XXI, 1922- 1923.
 - T XXI p. 422.
 - T XXII p. 150, 1941.
- MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord*, Dijon : EUD, 2002, CD ROM.
- *Pays de Bourgogne*
 - n°55 second trimestre 1966, p.461.
 - n°56 troisième trimestre 1966, p.507.
- PETIT, Ernest, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Dijon : Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1903, réédition Kraus Reprint, Nendeln/Liechtenstein, 1976, tome VIII.
- PICARD, Jules, BOULEY, Paul, CHAZELLE, Henri de et COLOMBET, Albert, *Thil-en-Auxois : le château et la collégiale*,. Semur en Auxois : Imprimerie Bordot, 1968.
- PICARD, Jules, *Les châteaux de Bourgogne : Thil-en Auxois ; le château et la collégiale*, Bayeux, 1932.
- PICARD, Jules, *Les châteaux de Bourgogne : Thil-en-Auxois ; le château et la collégiale*, Semur-en-Auxois : Imprimerie Bordot, 2e édition 1958.

- PLANCHER, Dom Urbain, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 1^e édition 1741, réédition Paris : éditions du palais royal, 1974, tome II, p. 347-348.
- PRUDHON, Jean-Charles, *Vic-sous-Thil : La collégiale et le Château de Thil*, Châtillon-sur-Seine, 1879.
- RAVAUX, Jean-Pierre, « La collégiale de Thil-en-Auxois » in *Les Congrès Archéologiques de France, Auxois-Châtillonnais*, 1989, p.203-209.
- ROSEROT, Alphonse, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris : Imprimerie nationale, 1924.
- SALCH, Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen-Age en France*, Strasbourg : Publitotal, 1979.
- TAVERDET, Gérard, *Microtoponymie de la Bourgogne*, ABDO, tome 11, 1993.
- VIGNIER, Françoise, *Le guide des Châteaux de France. 21 : Côte d'Or*. Paris : Hermé, 1981, p. 327.

INTRODUCTION

Le sujet de ce mémoire de maîtrise est le château de Thil-en-Auxois en tant qu'ensemble architectural et lieu de vie. Ce site, qui se trouve à l'ouest de Dijon en Bourgogne, est un élément marquant du paysage local par sa topographie et par la présence de deux ensembles de bâtiments qui occupent les extrémités nord et sud de la butte.

Au nord la collégiale de Thil, fondée en 1341 par Jean le connétable, est un bâtiment à chevet plat voûté en berceau pour la nef et en ogives pour le transept. Un clocher s'élève à l'ouest de cet édifice. Le château, quant à lui, se démarque par son enceinte d'apparence ovoïde et la déroutante hétérogénéité des éléments qui le constituent.

L'occupation de ce dernier, sur au moins cinq siècles (XI^{ème} - XVI^{ème} siècles), en fait un site privilégié pour voir se profiler une évolution de l'architecture castrale. Toutefois, la pauvreté des sources relatives au château ainsi que les nombreuses restaurations apportées au XX^{ème} siècle rendent ardue la lecture et les interprétations.

Le but de ce travail résidera dans la datation des structures architecturales en vue de retracer une évolution du site tout en dissociant les éléments authentiques des remaniements récents. Pour ce faire, il faudra extraire toute information, issue des textes mais également de l'iconographie, susceptible de nous renseigner sur les constructions. Ce travail préalable ouvrira la voie à une étude de terrain qui pourra se réaliser dans de bonnes conditions.

Une présentation de la géographie du site mais aussi de ses vestiges en passant par la question d'une occupation antérieure au XI^{ème} siècle introduira ce propos.

Dans un second temps, les auteurs qui se sont penchés sur ce site, feront l'objet d'une partie historiographique. De la même façon, il aurait été injuste voire incohérent de ne pas rappeler ce que fut la famille instigatrice et résidente première de ce château, ainsi que les familles et personnes qui y ont successivement vécu. Ensuite, nous glisserons progressivement vers l'architecture en étudiant l'évolution de la terminologie concernant ce site castral. Nous terminerons cette seconde partie en évoquant les quelques mentions d'archives susceptibles de nous guider ou de nous orienter vers une image du château à un moment donné.

Un des problèmes majeurs posé par l'observation du site, outre sa déroutante hétérogénéité, est celui des nombreux remaniements, restaurations et reconstructions contemporaines qui faussent et compliquent la lecture des architectures. Un essai de délimitation de ces éléments m'est donc apparu comme étant indispensable. Celui-ci devra donc se faire à partir des sources disponibles (textuelles et iconographiques) mais aussi à partir d'une observation directe du bâti. A cette partie sera adjoint un récapitulatif des fouilles puisque ces dernières interviennent également dans la modification du site.

Enfin, nous pourrons nous intéresser à l'architecture proprement dite en décrivant de façon plus précise les éléments qui composent le château, puis dans un second temps, en étudiant au cas par cas les bâtiments. Pour finir, des éléments contemporains ou cohérents seront définis et un schéma d'évolution proposé.

I) LE SITE ET SES VESTIGES

1- Présentation géographique du site

Le site de Thil-en-Auxois se trouve en Bourgogne dans l'actuel département de la Côte-d'Or à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Dijon. Sur une colline culminant à 481 mètres d'altitude se trouvent une église collégiale au nord et le château de Thil au sud. Le site commande la vallée du Serein à l'ouest et celle de l'Armançon à l'est. Une colline boisée, légèrement plus élevée, se trouve au sud qui porte le nom « de forêt de la montagne ». La butte de Thil est une petite colline à pente régulière dont le sommet forme une bande qui s'étend du nord au sud. Ce relief oblong de 500 mètres est parcouru par une allée de tilleuls reliant l'extrémité nord où se dresse la collégiale à l'extrémité sud où se tient le château. La colline est constituée de calcaires du Bajocien moyen et inférieur et ce substrat affleure en différents endroits du château¹.

Le cadastre napoléonien et la carte de Cassini² nous apportent des informations complémentaires quant à l'environnement du site.

Le cadastre napoléonien conserve un toponyme intéressant pour une parcelle située au sud du château. Celle-ci porte en effet le nom de « la vignotte » qui évoque très probablement la culture de la vigne. Un autre indice se lit dans la présence de parcelles allongées épousant les contours de la colline. Ce type de structures est décrit par Charles Higounet³ concernant les villages neufs ; « Le terroir est formé de blocs de longues parcelles [...] sans doute gagnés au fur et à mesure de l'avance du défrichement » Des exemples similaires de parcellaires sont visibles à Charleville en Brie mais aussi en Champagne méridionale avec le site de Blancheville. Ils sont datés des XI^{ème} et XII^{ème} siècles.

En outre, la présence de structures bâties est visible entre la collégiale et le château. Ces structures, dont il ne reste actuellement aucune trace, pourraient avoir été les habitations des chanoines ou les traces d'un bourg.

¹ Cf. carte géologique au 1/50 000 de Semur-en-Auxois, Bureau de recherches géologiques et minières.

² Voir annexes p.15

³ Voir HIGOUNET, Charles, *Défrichements et villes-neuves du bassin parisien*, éditions du CNRS, Paris, 1990, p.143 pour la citation et p.86 pour l'exemple similaire.

La carte de Cassini, quant à elle, nous renseigne sur l'époque moderne. L'apport se fait pour les réseaux de circulation avec notamment la proximité de la voie qui conduit à Lyon. De plus la « Maison-Dieu » figure et est signalée par une petite vignette indiquant la présence d'un édifice religieux. Il ne reste aucune trace de celui-ci à ma connaissance.

2- Description du château de Thil

La description du château sera celle des vestiges actuels, elle s'appuiera sur le plan enrichi du cadastre compris dans l'ouvrage de Hervé Mouillebouche⁴. Une version numérotée de ce plan a été réalisée pour permettre au lecteur de mieux suivre cette première présentation⁵. Celle-ci s'apparentera plus à une description de masse et les observations plus précises se trouveront dans la partie consacrée à l'étude architecturale.

2-1 La basse-cour et l'enceinte

Le château se présente sous la forme d'un vaste polygone d'approximativement 125 mètres du nord au sud et 70 mètres d'est en ouest. Cette enceinte est entourée d'un double fossé sec. L'entrée actuelle se fait à l'ouest par une allée bordée de tilleuls. Le premier élément d'entrée (1 sur le plan numéroté) est constitué par un porche en appareil assez soigné⁶. Celui-ci est constitué d'une entrée piétonne au nord et d'une porte plus large au sud. A quelques mètres, on trouve les traces d'un autre dispositif d'entrée avec semble-t-il un départ d'arc au nord. Au sol un départ de pile nous amène à penser que nous avons affaire au même système de porte piétonnière et de porte cochère que celui vu précédemment. Nous entrons dans une partie assez vaste que nous appellerons basse-cour. Cet espace est légèrement plus bas que ce que nous allons appeler le réduit seigneurial au sud. Un mur de petits moellons sépare les deux parties⁷. Une excavation soigneusement aménagée montre que ce relief est du à l'affleurement du substrat géologique. La majeure partie de la basse-cour est recouverte par une vaste pelouse. Un grand bâtiment nord-sud situé au nord de l'entrée actuelle s'étire vers l'est (2 sur le plan numéroté). A l'ouest, ce bâtiment s'appuie sur l'enceinte qui est percée de canonnières dans sa partie inférieure. Dans la partie supérieure un aménagement, inaccessible actuellement, est relié à un dispositif d'évacuation ; il doit s'agir de latrines. Les murs sud et nord présentent des traces de corbeaux délimitant l'étage. Sur

⁴ MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord XIIIème-XVIème siècles*, EUD, Dijon, 2000 dans CD Rom.

⁵ Cf. annexes, plan 3, p. 19.

⁶ Selon les sources orales, celui-ci viendrait de la collégiale et aurait été remonté ici par un ancien propriétaire M Guibert. Voir également annexes, photographie ancienne 17, p. 49.

⁷ Selon les mêmes sources ce mur est également une reconstruction de M. Guibert.

ces mêmes murs se trouvent des cheminées à bases moulurées. Le bâtiment est coupé par un mur de refend est-ouest dont il subsiste des traces. Nous pouvons remarquer un décalage entre la hauteur du sol dont témoigne les corbeaux et celle dont témoigne le bas des cheminées. Des fenêtres ouvertes sur la cour et les vestiges d'un petit espace maçonné délimitent la partie orientale de l'édifice. Au nord de ce bâtiment se trouve un autre bâtiment indiqué sur le plan (3). Malheureusement, il ne reste plus qu'un arrachement et la bouche à feu. Au nord, un mur perpendiculaire à l'enceinte sera, pour des raisons de commodité, appelé contrefort (4). Le seuil d'entrée de la tour nord (5) est encore en place. Cette tour construite en grand appareil est arasée. Sa partie ouest s'effondre et aucun élément de défense spécifique n'est visible. Le bâtiment (6) visible sur le plan à l'est de cette cour pose problème. En effet, il subsiste un mur à cet emplacement mais il ne correspond pas à l'orientation indiquée. Sur le cadastre figure un bâtiment rectangulaire qui pourrait correspondre à ce mur encore en place mais avec une orientation légèrement différente. Dans la partie est de l'enceinte, un aménagement dans le mur ne figure pas sur le plan. Il s'agit d'un siège de latrines avec son évacuation à conduit biais qui débouche sur le fossé. Toujours en redescendant vers le sud et en restant dans la partie est de l'enceinte, nous pouvons remarquer une série de quatre archères (pour voir les dessins se reporter à la vue d'ensemble effectuée pour la dernière partie de ce travail⁸). La première est constituée par une niche voûtée en berceau. L'archère présente une fente posée de façon horizontale avec un élargissement à la moitié de la fente. Ce type d'ouverture est difficile à définir étant donné l'étrangeté de sa configuration. Il peut s'agir d'une archère-canonnière renversée de façon horizontale. A quelques mètres est construite une archère dont la voute est fortement restaurée. L'ouverture est verticale et l'ébrasement occupe toute l'épaisseur du mur. Il s'agit d'une archère simple à niche tout comme l'archère située plus au sud. A cet emplacement se trouve une structure rectangulaire arasée, partiellement enfouie (7) avec une petite porte fortement remaniée. Une autre archère est visible à cet endroit. Elle est rectangulaire et à ébrasement simple. Enfin, un rangée de corbeaux affleurant au niveau du sol actuel couronne cet espace.

Une tour circulaire (8) est édifiée dans l'angle sud-est de la basse-cour. Elle est flanquée de canonnières en trois angles différents. Ces dernières ont une forme extérieur

⁸ Cf. Annexes, planches descriptives 1, p. 54.

ovoïdale et sont à ébrasement externe. La tour, quant à elle, est arasée au dessus du premier niveau.

L'enceinte se poursuit, pour la partie sud, en petits moellons avant de s'interrompre à son extrémité sud. Une partie de l'enceinte subsiste à l'ouest au niveau de la tour de guet dans une élévation plutôt conséquente.

2-2 Le réduit seigneurial

Le réduit seigneurial⁹ correspond à l'ensemble des bâtiments désignés par la lettre B sur le plan numéroté. L'accès à cet espace se fait à l'est entre le bâtiment d'habitation actuelle et une tour bâtie en gros appareil. Cet accès percé dans un second mur qui relie les deux bâtiments précédemment évoqués est formé d'un arc en anse de panier. On accède alors à une cour de 12 mètres par 17 (9 sur le plan). Sur la gauche, un bâtiment (10) se trouve à l'extrémité du « rempart sud ». Celui-ci mesure approximativement 11 mètres par 10 et est construit en grand appareil. Un escalier à vis permet d'accéder à un étage supérieur où l'on peut voir deux baies à coussièges de part et d'autre d'une cheminée engagée. A l'ouest un couloir mène aux latrines constituées par un siège surplombant une fosse. Une petite ouverture rectangulaire se trouve à proximité. Le bâtiment est couronné par une chape de ciment.

La courtine délimitant la cour se prolonge d'est en ouest entre le bâtiment évoqué ci-dessus et la grande tour située à l'ouest. A l'est on aperçoit la trace d'une cheminée comme l'atteste la paroi du fond du foyer en tuiles et un des piédroits. Celle-ci est surélevée par rapport au niveau de sol actuel. En poursuivant vers l'ouest on voit une porte rectangulaire avec une feuillure qui communique avec une tour carrée en saillie sur l'enceinte. Cette porte correspond au niveau de la cheminée. Plus à l'ouest se trouve une baie couverte par un berceau brisé avec le vestige d'un coussiège. Un peu plus à l'ouest une autre ouverture à coussiège est couverte d'un arc segmentaire. A l'extérieur on constate que le linteau de cette baie géminée est trilobé. Cette fenêtre est située un demi niveau plus haut que la baie évoquée précédemment. Un bandeau

⁹ Ce terme est appliqué par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD ROM également.

couronne cette partie à une dizaine de mètres. Un second, oblique, surplombe les deux baies.

Plus à l'ouest, la trace d'un escalier à vis est visible au-dessus de la salle voûtée (15). Ce dernier correspond sur le plan à la saillie polygonale. Plusieurs petites ouvertures rectangulaires sont visibles à ce niveau mais également plus à l'ouest. Une baie en forme d'ogive est percée peu après l'escalier. Au-dessus est visible une autre ouverture rectangulaire à linteau à imposte. La partie septentrionale est soutenue par un contrefort dans l'angle duquel on aperçoit deux piédroits encadrant une zone rubéfiée.

Au nord-est du réduit seigneurial se trouve l'habitation actuelle. Celle-ci composée de deux corps de bâtiment comprend une terrasse abritant un puits à l'est. La partie orientale présente plusieurs ouvertures rectangulaires. La partie occidentale, quant-à-elle, a été très reconstruite avec une tourelle en son milieu qui abrite un escalier métallique¹⁰. Ce bâtiment comporte deux étages et est couronné par une chape de béton faisant office de terrasse.

La cour intérieure est délimitée au nord par un mur percé en alternance de fenêtres et de portes se développant sur toute sa hauteur. L'espace entre ce dernier et la limite nord du réduit seigneurial est couvert par un sol dallé. Cette pièce est divisée en deux par une série de bases et de fûts de colonnes. Le mur septentrional présente deux aménagements remaniés dont l'un pourrait être un vestige de cheminée en raison de la présence d'un foyer au sol. À l'ouest de cet espace un mur présentant une petite élévation est percé de deux accès menant à la partie occidentale du réduit.

La moitié nord-ouest de cet espace occidental est limitée par un mur en petits moellons. Plus au sud, une voûte d'ogive encore en élévation repose sur un pilier central et trois consoles. On constate que des traces d'arrachement témoignent de la présence d'autres voûtes reposant sur ce même pilier octogonal. Au nord-est de cette voûte subsiste un piédroit de cheminée et une porte rebouchée. Un accès à la cour intérieure est possible avec une porte se trouvant à l'est. Au sud une autre porte permet, après avoir descendu quelques marches, d'accéder à l'endroit défini comme étant le cellier. Cet espace, situé légèrement en contrebas du niveau de sol actuel, est voûté d'ogives

¹⁰ Il n'est pas nécessaire de décrire ce bâtiment trop remanié. En revanche, l'iconographie ancienne pourra révéler certains détails.

surbaissées avec un pilier central et des consoles anthropomorphes aux angles. Les clefs de voûtes sont ornées de motifs végétaux et l'une d'elles présente une spirale. Dans l'angle sud-ouest on trouve une niche. Ce « cellier » est couvert d'une chape de ciment et un accès est possible par un escalier de béton se trouvant à l'ouest.

La partie occidentale du réduit se trouve au nord-ouest de l'espace mentionné précédemment. Il s'agit d'une tour quadrangulaire d'environ 4 mètres par 4 pour une hauteur avoisinant les 25 mètres et communément désignée par le terme de tour de guet. Un accès a été ménagé récemment avec la mise en place d'un escalier métallique menant à une ouverture d'origine située à quelques mètres du sol sur le flan nord de la tour. Le premier étage est couvert s'un demi-berceau. Le sol est percé d'un espace rectangulaire appareillé qui descend de quelques mètres. Une archère se trouve au nord. Son ouverture est obturée par une adjonction au mur. Au sud de ce premier niveau un espace aménagé dans le mur est relié à une porte située à l'est par un couloir. Celle-ci n'aboutit plus à une zone construite. L'accès au niveau supérieur se fait par un escalier à deux volées droites. Il mène à une salle voûtée d'ogives et percée d'archères sur les flans sud, ouest et nord. Un escalier a été récemment aménagé pour accéder à un troisième niveau. Les ouvertures pour ce niveau sont plus larges ; une ouverture rectangulaire simple avec un linteau sur coussinets donne sur le sud et une baie à coussiège sur l'ouest. Enfin, un plancher de bois¹¹ couronne ce dernier espace qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur le site.

¹¹ Les travaux mentionnés pour la tour ont été réalisés cette année pour permettre l'accès aux visiteurs.

3- La question d'une occupation antérieure au XI^{ème} siècle

La question des origines du site est traitée de façon systématique par les auteurs ayant écrit sur Thil suivant un schéma linéaire reprenant toutes les grandes périodes connues. Ainsi, passe-t-on de la préhistoire à « l'époque des celtes et des gaulois » puis à la présence d'un chef franc et à une occupation sous le règne de Charlemagne¹²... Cependant, les preuves invoquées ne concernent pas uniquement Thil mais aussi des sites environnants connus pour ces périodes. Par exemple, la proximité d'une voie romaine reliant Boulogne à Lyon incite les auteurs à parler d'un poste légionnaire installé sur Thil : « les romains possédant à un haut degré l'art d'utiliser le terrain et la situation de Thil¹³ ». Un autre exemple semble plus concret mais reste difficile à vérifier : d'après ces mêmes auteurs, une villa était située sur le flan oriental de la montagne de Thil, fait dont de nombreuses traces témoignent¹⁴. Encore une fois, il ne s'agit pas là directement de la butte de Thil. Ces faits sont évoqués pour accréditer la thèse d'une occupation ancienne du site .

Cette tendance se retrouve chez des auteurs contemporains comme Guy le Halle¹⁵ pour qui « un château remplaça au IX^{ème} siècle l'oppidum placé sur l'éperon barré primitif ». S'il est vrai que la position dominante de Thil rend plausible une occupation précoce du site, aucun élément concret ne vient étayer cette hypothèse.

En effet, les fouilles archéologiques ne livrent pas d'éléments tangibles de structures anciennes susceptibles d'éclairer ces allégations. Les murs mis au jour par René Angonin¹⁶ ont été interprétés d'après leur aspect comme des vestiges antiques. Cependant, les photographies de ces structures intégrées dans le rapport de 1978 ne constituent pas un élément suffisamment pertinent pour une telle interprétation.

¹² Ce schéma, très représentatif de cette tendance, est pris dans l'ouvrage collectif de PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *Thil-en-Auxois : le château et la collégiale*, Imp. Bordot, Semur-en-Auxois, 1968, p. 22 et 23.

¹³ Idem, p.23.

¹⁴ ibidem.

¹⁵ LE HALLE, Guy, *Histoire des fortifications en Bourgogne*, éditions Martelle, Amiens, 1990.

¹⁶ ANGONIN, René, *Rapport des fouilles à la forteresse de Thil de 1978*, Service Régional de l'Archéologie.

Toutefois, un article du même archéologue, extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune*¹⁷ stipule que « des travaux ayant permis d'atteindre les fondations des plus anciens murs sous la basse-cour Est, un sondage a mis à jour des traces de foyers et des céramiques très frustes. Le Service des Antiquités préhistoriques de Dijon ayant été consulté, ces vestiges seraient du Bronze final ou de la Tène. »

Les réserves du Musée Archéologique de Dijon contiennent une partie du mobilier découvert en fouilles à Thil. Toutefois, celui-ci ne sont pas accessibles pour le moment, et le mobilier en question est conservé dans des cagettes hors de tout contexte archéologique. Selon la responsable des collections il s'agit essentiellement de tessons de céramique commune et d'ossements légués récemment aux collections du Musée.

Le manque d'éléments tangibles venant accréditer la thèse d'une occupation sur la longue durée du site m'incite à réfuter ces hypothèses. La probabilité d'une occupation antérieure au XI^{ème} siècle ne repose pas sur des critères suffisamment pertinents pour pouvoir parler de « *castrum* » ou encore de « refuge contre les Normands ». Par ailleurs, les vestiges du Bronze Final ou de la Tène sont marginaux et si peu conséquents qu'ils ne permettent en aucun cas de dresser un schéma d'occupation continue de la préhistoire jusqu'au Moyen-Age.

¹⁷ ANGONIN, René, « Fouilles récentes à la forteresse de Thil » in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune*, Tome LIX.

II) HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE

1- Apports et limites de l'historiographie

Un court bilan sur l'historiographie s'avère nécessaire pour présenter les auteurs ayant étudié le château de Thil et pour saisir ce qu'ont pu être leurs motivations face au contexte dans lequel elles ont pris forme.

En effet, certains présupposés relatifs à une occupation ancienne du site peuvent nous induire en erreur en particulier lorsqu'il s'agit de datation d'architecture. A cela vient se greffer une certaine exaltation face au patrimoine local et du tout combiné résulte une volonté d'affirmer la haute antiquité du site.

Ainsi convient-il de décrire le contexte historiographique mais également de présenter ces auteurs pour mieux comprendre leurs motivations et se garder de l'aspect séduisant de leurs propositions.

En examinant la bibliographie nous pouvons remarquer que les ouvrages se répartissent depuis le milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Il faut d'emblée noter que les ouvrages les plus précis sont ceux des années 1930 et 1960. Nous aborderons donc le sujet en faisant état de la naissance et de l'évolution de l'intérêt pour les châteaux bourguignons avant de prendre en considération les ouvrages à caractère monographique concernant Thil-en-Auxois.

1-1 Les travaux d'inventaires et les prémices de l'intérêt pour les châteaux de Bourgogne.

1) Le XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle

L'intérêt pour l'histoire et la géographie bourguignonne naît à la fin du XVII^{ème} siècle avec la découverte de l'histoire des Ducs par les officiers du roi de France. Une

enquête est menée par l'intendant Bouchu en 1668, elle fait « parfois allusion aux châteaux et aux ruines prestigieuses »¹⁸. En 1707, la *Description du gouvernement de Bourgogne* par A. Garreau, considérée comme un « excellent dictionnaire topographique »¹⁹, décrit parmi des sites archéologiques quelques fortifications médiévales.

C'est en 1775 que paraît l'ouvrage de l'abbé Courtépée, aidé dans un premier temps par Edme Bégouillet, la fameuse *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. Bégouillet renonça probablement au projet face à l'ambition de Courtépée qui désirait faire une monographie pour chaque paroisse de Bourgogne. Son travail a été réalisé avec l'aide de nombreux érudits mais aussi avec celle d'aristocrates lui facilitant l'accès à leurs archives. De plus Courtépée visitait les sites lors des vacances scolaires (il enseignait au collège des Godrans à Dijon) pour vérifier ce qu'il avait écrit. De ces voyages subsistent cinq cahiers montrant que le personnage ignorait l'existence de l'époque médiévale. Toutefois, des notices, aussi courtes soient-elles, dressent un panorama sur l'histoire des familles.

Au XIX^{ème} siècle les travaux de Courtépée sont réédités et complétés par Dumay. Une nomenclature des lieux habités de Côte d'Or paraît en 1818. Réalisée par Girault²⁰, elle reprend beaucoup d'éléments historiques provenant de l'ouvrage de Courtépée. Trente années plus tard deux ouvrages, un d'Emile T.²¹ le *Département de la Côte-d'Or* et un de E. Badin et M. Quantin, la *Côte-d'Or* se réfèrent à Courtépée et à Maillard de Chambure²² pour le second. En 1869, Joseph Garnier, archiviste de Côte-d'Or de 1862 à 1903, publie la *Nomenclature historique des communes, hameaux, écarts, lieux détruits, cours d'eau et montagnes du département de la Côte-d'Or* qui manque parfois de précision en ce qui concerne les châteaux.

En 1872 paraît le *Répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune* réalisé par Foisset et Simonnet. A la différence des ouvrages précédents, celui-

¹⁸ Cf. MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle* E.U.D, Dijon, 2002.

¹⁹ Idem.

²⁰ GIRAULT, *Détails historiques et statistiques sur le département de La Côte d'Or*, 1818.

²¹ Cet auteur est resté anonyme.

²² MAILLARD DE CHAMBURE *Voyage pittoresque en Bourgogne. 1^{ère} partie :département de la Côte-d'Or*. Dijon, Brugnot, 1863.

ci fait dans le cadre d'une circulaire ministérielle, est consacré à l'archéologie. Les auteurs se sont plus intéressés à l'architecture religieuse qu'à l'architecture militaire et civile et les sites sont souvent mal datés.

2) Le XX^{ème} siècle

Les inventaires se poursuivent au XX^{ème} siècle. On note dans un premier temps le *dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or* écrit par Roserot et paru en 1924. Ce dictionnaire s'attache plus particulièrement aux toponymes et à leur évolution. A cette époque également apparaissent les premiers ouvrages consacrés exclusivement aux châteaux bourguignons avec comme précurseur l'ouvrage de F. Miltoun intitulé *Castles and châteaux of old Burgundy and the border provinces* édité à Boston en 1909. Cet ouvrage se distingue par une description précise des sites et la proposition de datations des éléments architecturaux. De plus l'histoire des propriétaires est établie jusqu'à l'époque contemporaine et des gravures accompagnent le texte. Toutefois, le nombre de sites concernés est restreint. Un autre projet d'inventaire fut tenté dans les années 30 par François Marion qui disparut sans avoir pu achever son travail. En 1942, on note le travail de Soulange-Bodin intitulé *Les châteaux de Bourgogne, 178 monographies* qui présente ces châteaux de façon méthodique avec des photographies à l'appui. Les notices présentent les sites et avancent quelques datations même si l'histoire des familles en reste le point central. A la fin des années 70, un atlas des châteaux-forts en France est réalisé par le Centre d'Archéologie Médiévale de Strasbourg sous la direction de Charles-Laurent Salch. Deux ans plus tard, en 1979, l'auteur complète son atlas avec le *Dictionnaire des châteaux de France*. Les notices concernant la Côte-d'Or ont été rédigées par R. Biton. La présence de plans ou de photographies rend plus intelligible le texte, par ailleurs complété par quelques références bibliographiques. En 1981 paraît un autre *dictionnaire des châteaux de France* dont la partie Bourgogne-Nivernais est confiée à Françoise Vignier. Cet ouvrage est destiné à un plus large public et est agrémenté de nombreuses photographies. En 1990 paraît l'*Histoire des fortifications de Bourgogne* par G. le Halle. Cet ouvrage a le mérite de présenter des sites avérés. Ce courant d'inventaires se poursuit encore avec la très récente thèse d'Hervé Mouillebouche intitulée *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII^{ème} au XVI^{ème} siècles*. Ce travail, récemment publié aux Editions Universitaires de Dijon, est accompagné d'une base de données répertoriant 664 sites.

Pour chaque site une description est faite. Les notices sont agrémentées de plans, photographies anciennes et récentes et de gravures (lorsque celles-ci existent). En outre, des textes jugés importants sont transcrits et présentés dans un ordre chronologique et une bibliographie conséquente vient compléter ce travail. Tout ceci contribue à en faire un instrument de travail très efficace.

L'intérêt de ces travaux réside dans une recherche d'exhaustivité et de précision qui s'affine et se poursuit jusqu'à nos jours. Toutefois, si l'envergure de ces travaux permet le recul propice à une vision d'ensemble, elle ne permet pas de retracer de façon précise l'évolution des sites au cas par cas.

1-2 Thil comme sujet d'étude

1) Des monographies au service du prestige local ?

La plupart des auteurs ayant consacré des ouvrages à Thil pourraient être qualifiés d'érudits locaux. En effet, leur travail ne s'inscrit ni dans un cadre universitaire ni dans quelque autre cadre de recherche. Il naît du seul intérêt que suscite le patrimoine local et d'un besoin de communiquer ce goût.

Nous pouvons noter pour exemple que Jean-Charles Prudhon enseigne les mathématiques au collège de Châtillon-sur-Seine et rédige très probablement son ouvrage (paru en 1879) pendant son temps libre. Comme autre exemple nous pourrions prendre Jules Picard, ingénieur, résidant à Vic-sous-Thil.

Il est également important de remarquer que certains de ces auteurs sont membres de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois comme Jules Picard qui écrit dans le bulletin sous le pseudonyme de Lazare Grandson.

Par ailleurs, ces auteurs se connaissent comme l'atteste un ouvrage associant les noms d'Albert Colombet, Paul Bouley, Henri de Chazelles et Jules Picard. Il en résulte un effet « copier-coller » assez déconcertant. Des tournures de phrases sont reprises textuellement au même titre que des idées, ce qui pose le problème de la reproduction d'erreurs antérieures.

Enfin, la plupart du temps, les sources ne sont pas citées pour les travaux historiques et les datations d'architecture dénotent une forte propension à vouloir attribuer une haute antiquité au site.

Ceci me conduit à penser que leurs motivations tiennent plus à une fierté qui, aussi légitime soit-elle, est trop exacerbée pour garder le pragmatisme nécessaire à l'étude d'un site.

2) Les travaux sur Thil dans le cadre de la recherche

En marge des ouvrages d'inventaires et des travaux réalisés par les érudits locaux, quelques autres travaux sont consacrés à Thil et plus particulièrement à la collégiale. Tout d'abord une maîtrise en histoire faite sous la direction de Vincent Tabbagh et intitulée *Le chapitre collégial de Thil-en-Auxois* par Françoise Lousas. Dans ce mémoire, soutenu en 1991, les trois aspects d'étude sont la constitution du chapitre, son temporel au XV^{ème} et XVI^{ème} siècles et une tentative de reconstitution de la vie canoniale. Bien qu'il ne concerne pas directement le sujet de ce travail, il est intéressant de remarquer que l'auteur évoque la « pauvreté des sources concernant le château »²³. Toujours pour la collégiale, l'article de Jean-Pierre Ravaux parut dans le tome « Auxois-Châtillonnais » des congrès archéologiques de France en 1989, traite du sujet mais dans sa dimension architecturale.

De façon plus ponctuelle certains éléments d'architecture, appartenant au château de Thil-en-Auxois, se trouvent dans les ouvrages de Jean Mesqui. Ceci constituera un apport remarquable pour ce travail.

Pour conclure cette partie historiographique, le site est évoqué de façon sommaire dans la plupart des inventaires, l'histoire de ses occupants en est souvent le point central. Les ouvrages se rapportant au château présentent souvent l'inconvénient de dater trop précocement, et ce de façon systématique, son architecture. Ainsi, la mention d'un château du V^{ème} siècle, fondée sur un élément interprété comme étant une colonne datant de cette époque et se révélant être une traverse de meneau est très représentatif de cette tendance. Les travaux réalisés dans le cadre de la recherche, quant à eux,

²³LOUSAS, Françoise, *Le chapitre collégial de Thil-en-Auxois*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de V. Tabbagh, Dijon, 1991 (introduction).

concernent surtout la collégiale. Ainsi, les apports de l'historiographie résident-ils les données historiques et dans les évocations de Jean Mesqui.

2- Histoire des familles et personnes détentrices du site de l'époque médiévale à contemporaine

2- 1 La famille de Thil²⁴

Cette restitution de l'histoire de la famille de Thil se fonde essentiellement sur les textes de certains auteurs mentionnés dans la bibliographie. Comme ces derniers ne citent pas toujours leurs sources, la véracité de leurs propos pourrait, dans certains cas, s'avérer discutable. Toutefois, en recoupant les données, on peut espérer avoir une vision à peu près juste de la chose.

1) Les premiers seigneurs de Thil

La plus ancienne mention du site de Thil a été avancée par Courtépée²⁵. Le lieu aurait été offert à l'abbaye de Saint Germain d'Auxerre en 886. Reprise par plusieurs auteurs comme J-C. Prudhon en 1879 ou J. Picard, la véracité de cette mention sera démentie dans un article de L. Berthoud en 1930²⁶. D'après lui une confusion a eu lieu et le « Tilius » désignerait Theil-sur-Vanne dans l'Yonne, hypothèse que la proximité géographique de l'abbaye pourrait confirmer²⁷.

C'est en 1007 que l'on voit apparaître Miles de Thil fondateur du prieuré de Précy-sous-Thil qui, est-il précisé, souhaite être inhumé à Flavigny. Il s'agit du premier membre de cette famille connu par les textes. Ce personnage apparaît également dans *le*

²⁴ Voir document de synthèse 1, annexes p. 64

²⁵ COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3^{ème} éd, Dijon, 1967-1968, tome IV, p. 153.

²⁶ BERTHOUD Léon, « Une rectification à propos du château de Thil-en-Auxois », in *Bulletin de la Société des sciences de Semur*, 1930, p. XL.

²⁷ Il faut toutefois préciser que ce site n'est pas évoqué dans l'ouvrage dirigé par Christian SAPIN, *Archéologie et architecture d'un site monastique Ve-XXème siècles 10 ans de recherches à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, éditions du CTHS, 2000 dans l'article consacré au « patrimoine foncier de Saint-Germain d'Auxerre » p. 325-336 ni dans la thèse de Noëlle DEFLOU-LECA *Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre (Ve, XIIIe siècles)*, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction d'Alain Saint-Denis, Dijon, 2000, 2 tomes.

*cartulaire de Flavigny*²⁸, comme étant un noble vassal du château qui porte le nom de Thil²⁹. Il porte le titre de vicomte or J. Richard précise qu'en Auxois vers l'an mil un vicomte réside à Semur et un autre à Thil. Ceci l'incite à dire que « l'institution vicomtale perd son caractère primitif. »³⁰ Le 18 août 1019, son fils, Guy, confirme la donation de son père à l'abbaye de Flavigny et y ajoute des droits de pâture pour une centaine de cochons dans le bois de Brenil³¹. En 1106, il semble que ce soit son fils Gauthier qui lui succède³². L'éloignement chronologique pose tout de même problème. En effet les dates évoquées pour les deux personnages infirment l'hypothèse d'une filiation. Toujours est-il que ce même Gauthier est présent à la dédicace de Saint Bénigne faite par le Pape Pascal II en 1106, à une assemblée à Semur en 1113, mais aussi à l'accord fait par Saint Bernard entre Hugues évêque d'Auxerre et Guillaume, comte de Nevers, en 1145³³. Ceci dénote la part prise par cet homme dans la vie politique et religieuse de l'époque même s'il n'en est pas réellement un acteur principal. En 1112 un homme portant le nom de Gislebert de Thil fait donation des dîmes qu'il avait à l'église de Fontenay pour sa repentance et celle de ses parents³⁴. On ne connaît pas le statut de ce personnage apparemment contemporain de Gauthier. En ce qui concerne le site de Thil une mention est faite d'une chapelle dès 1085³⁵.

Le prestige de la famille s'accroît avec Guy de Thil à la fin du XII^{ème} siècle. Celui-ci était à la cour d'Eudes III en 1193 et mit son sceau sur une charte du duc concernant Saint Jean de Semur en 1198³⁶. De plus, il a reçu des Papes Eugène III et Anastase IV l'office de défenseur de l'abbaye de Vézelay. Il épousa Bonne de Nolay et à ce titre il devint seigneur de ce bourg en 1194³⁷. Son frère, Hugues, accompagna le duc à la Cour de Philippe-Auguste en 1198. En 1239 lorsque Hugues IV fit hommage au roi Saint Louis de la châtellenie du Charollais, un homme portant le nom de Guillaume

²⁸ BOUCHARD Constance Brittain, *The cartulary of Flavigny, 717-1113*, Medieval Academy of America, Cambridge, 1991, p. 112.

²⁹ *Idem*, p. 113 « [...] Milo quidam nobilis uassallus de castello quod uocatur Tiliu[m] [...] ».

³⁰ RICHARD Jean, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle*, Genève, Slatkine, 1986, XXXIV, p. 89.

³¹ BOUCHARD Constance Brittain, *op. cit.*, 1991, p. 114 : « [...] Guido filius Milonis ex castro Tylis [...] ».

³² PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *Thil-en-Auxois : le château et la collégiale*, Imp Bordot, Semur-en-Auxois, 1968, p. 25.

³³ COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968, p. 153.

³⁴ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 25.

³⁵ BOUCHARD Constance Brittain ; *op. cit.*, 1991, p. 133- 134 « [...] et ecclesiam Sancte Trinitatis cum capella Tili castri [...] ».

³⁶ COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968, p. 153.

³⁷ DENIZOT Jacques, *Encyclopédie de la Côte d'Or : Essai de dictionnaire géographique, historique et archéologique du département*, [commencé en 1866], tome VI.

de Til lui fut donné pour caution avec Guillaume de Vergy et Mile de Noyers³⁸. Il pourrait s'agir du fils de Guy³⁹ à moins que ce ne fût son frère. Il aurait occupé, par ailleurs, une haute situation à la cour du duc de Bourgogne Hugues IV. Il épousa Elisabeth de Charny fille de Ponce de Mont-Saint-Jean dont il eut quatre fils : Guy, Guillaume, Hugues et Ponce. A la mort de Guillaume Elisabeth de Charny épousa en secondes noces Siger de Gand. Ce point est intéressant dans la mesure où dans son testament elle fait un legs à la chapelle de Thil⁴⁰. A la fin du XIII^{ème} siècle la situation financière de la maison de Thil semble critique. Poinçot de Thil (probablement Ponce) vendit quelques propriétés mais le contrat fut ratifié par son frère Huguenin (probablement Hugues) qui dut lui-même engager sa terre de Saint-Thibaut au duc de Bourgogne pour mille livres. Ponce leur frère vendit également des terres à Jean du Brouillard en 1285⁴¹. Cette situation ne durera pas comme nous allons le voir un peu plus tard. Hugues deviendra par la suite seigneur de Saint Beury d'où partira la branche des Thil-Saint-Beury. Il épousa Marguerite de Montfort dont il eut deux enfants, Jean et Isabeau. A la mort de leur frère Guillaume, Ponce et Hugues devinrent co-seigneurs de Thil. Hugues mourut en 1285 et son fils Jean lui succéda. Guillaume son cousin, le fils de Ponce, également sire de Thil confesse en 1307 qu'il tient son château de Thil « jurable et rendable » au duc⁴². Son cousin Jean il cède à ce dernier « le château, châtellenie et dépendances de Thil » et « s'engage à entrer en l'hommage du duc, en échange de quoi le duc lui donne Saint-Thibaut. »⁴³ Il est par ailleurs intéressant de noter que son père fut un des bienfaiteurs de Saint-Thibault⁴⁴. Revenons à présent à Guillaume ; il avait épousé Isabeau de Grandpré et de leur union naquit un fils Jean.

³⁸ COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968, p. 154.

³⁹ Voir document en Annexe « Généalogie des seigneurs de Thil », p. 64.

⁴⁰ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 27.

⁴¹ DENIZOT Jacques, *op. cit.*, tome VI

⁴² MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord XIIIème-XVIèmes siècles*, EUD, Dijon, 2000 dans CD Rom : « 1307- Guillaume d'Arcé, garde du baillage de Macon, affirme que Messire Guillaume, seigneur de Thil-en-Auxois, chevalier, a confessé qu'il tient son château de Thil jurables et rendable au duc. B 10491 ».

⁴³ MOUILLEBOUCHE Hervé, *op. cit.*, 2000 dans CD Rom cite B 10491 ; B 404 ; B 10424, f° 68 v°.

⁴⁴ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 28.

2) Jean 1^{er} de Thil

C'est avec lui que la maison de Thil connaît son apogée. Lorsque son père (Guillaume) meurt en 1319, Jean lui succède. Vers 1340, Robert de Châtillon, connétable du duché de Bourgogne, décède et Eudes IV, duc de Bourgogne, le nomme à sa place. En 1346 il fut également choisi comme exécuteur testamentaire du duc avec Jean de Frolois. Il eut en outre le titre de conseiller du roi Philippe de Valois. Ce prestige politique est resté perceptible dans le paysage puisqu'il correspond à la construction de la collégiale. Avant d'aborder ce point il faut signaler quelques événements de sa vie. En 1317 il a épousé Agnès de Frolois puis dans les années qui suivirent il affranchit quelques-uns de ses sujets pour services rendus. Lorsque sa première épouse mourut il se remaria avec Jeanne de Châteauvillain aux alentours de 1345, issue d'une famille de Champagne. Sa première épouse était morte peu après la fondation de la collégiale mais de leur union était née une fille Marie qui épousa en 1332 le baron Edouard de Beaujeu, Maréchal de France. Celle-ci exigera sa part pour la succession après la mort de sa mère. De sa seconde épouse il eut également un enfant, un fils cette fois, Jean, qui sera connu sous le nom de Jean II. Il semblerait même que Jean le connétable ait eu des enfants issus de relations extra-conjugales et que ceux-ci aient eu une situation assez élevée. Ces enfants ce seraient appelés Jean et Simon⁴⁵.

L'estime que lui accordait le duc Eudes IV est probablement due à ses fondations à savoir une chapelle construite à la Bussière en 1326 mais surtout la fondation de la collégiale de Thil en 1340⁴⁶. L'acte de fondation a été rédigé le 10 mars 1340⁴⁷. Lorsque le connétable mourut en 1354, ses héritiers furent Marie de Beaujeu et Jean de Châteauvilain et Thil⁴⁸.

⁴⁵ Toutes les indications relatives à Jean 1^{er} de Thil sont issues de l'ouvrage cité précédemment, p. 28-30.

⁴⁶ Une maîtrise d'Histoire a été consacrée au *chapitre collégial de Thil en Auxois* par Françoise LOUSAS sous la direction de Vincent TABBAGH en 1991.

⁴⁷ ADCO G 513 cité, transcrit et traduit par PRUDHON Jean-Charles, *Vic- sous- Thil ; La collégiale et le château de Thil*, Legent- Diey, Châtillon- sur- Seine, 1879.

3) Les écorcheurs à Thil

En 1366, le petit d'Arby, cousin du personnage surnommé « l'archiprêtre » et portant le nom d'Arnaud de Cervolle⁴⁹, était à la tête des écorcheurs. Il s'agissait d'une bande organisée qui se livrait à des exactions en France et plus particulièrement en Bourgogne, où elle attaqua le château de Thil. Les auteurs ayant écrit sur Thil relatent de façon assez précise cet événement⁵⁰. Cet épisode de l'histoire de Thil semble avoir été romancé. En effet la présence d'Agnès de Frolois dans ces récits alors que cette dernière était morte relève de l'anachronisme. Certains éléments sont toutefois plus fiables ; Courtépée rapporte que des lettres portées au duc le 15 mai 1366 annoncent que le petit d'Arby avait pris le château de Thil et la dame qui s'y trouvait. Il ajoute que de nouvelles lettres datées du 29 mai annoncent que le petit d'Arby a abandonné le château de Thil moyennant 3500 francs parce que « il ne pouvait garder le fort sous l'église que le bailli avait fait mettre en arroy. »⁵¹ Cet événement révèle que les écorcheurs ont été incapables de s'emparer de la collégiale. Ceci est important dans la mesure où il démontre l'efficacité du système défensif de la collégiale. Toutefois il n'est pas exclu que cela n'eut tenu à l'importance de la troupe. Un autre ouvrage détaille plus précisément cet épisode et met en lumière certains faits. Il s'agit de l'ouvrage d'Aimé Charest⁵². D'après lui, Arnaud de Cervolles, aurait épousé la veuve de Jean 1^{er} de Thil, Jeanne de Châteauvillain, aux alentours de l'année 1462⁵³. A la mort de l'archiprêtre, son cousin, le petit d'Arby, se serait ainsi emparé de la forteresse comme nous l'avons vu précédemment et cela par esprit de revanche. Le dénouement de cet histoire est celui de la rançon exigée par l'assaillant et de sa fuite vers Châteauvillain.

⁴⁸ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 29.

⁴⁹ CHEREST Aimé, *L'archiprêtre. Episodes de la guerre de cent ans au XIV^e siècle*, Paris, A. Claudin libraire, 1879, p. 352-353.

⁵⁰ Voir PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 33-35 mais aussi DENIZOT Jacques, *op. cit.*, PRUDHON Jean-Charles, *Vic-sous-Thil. La collégiale et le château de Thil*, Legent- Diey, Châtillon- sur- Seine, 1879 p 18. (et Dom PLANCHER Urbain, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, éditions du palais royal, Paris, 1974 tome II, p. 347, 348).

⁵¹ B 02752 cité par COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968.

⁵² CHEREST Aimé, *L'archiprêtre. Episodes de la guerre de cent ans au XIV^e siècle*, A. Claudin libraire, Paris, 1879.

⁵³ *idem* p 150, 151.

4) La famille de Thil et Châteauvillain

En 1382 le duc de Bourgogne porte secours au comte de Flandre contre les Gantois. Il fait appel à sa noblesse. Ainsi la liste des seigneurs l'accompagnant mentionne « Jean, seigneur de Thil, chevalier banneret avec un seigneur bachelier et deux écuyers »⁵⁴. Il est également stipulé que le sire de Thil avait de 15 à 20 vassaux. Il s'agit très probablement de Jean II. Nous savons que ce dernier prit le nom et les armes de sa mère et s'unit à Jeanne, fille d'Eudes de Grancey, en 1397.

Une mention datée de 1404-1410⁵⁵ évoque une sorte de mise en tutelle de la châtelainie de Thil-en-Auxois pour deux ans à compter de 1391⁵⁶. Un dénombrement est donné par Jean le 11 octobre 1396 de ce qu'il tient en fief du duc⁵⁷. En 1424 Jacques de Courtiambles est dépêché par le conseil ducal pour visiter le château de Thil et pour y reconnaître les réparations nécessaires⁵⁸.

Le contexte politique au début du XV^{ème} siècle avait conduit le duc Philippe-le-Bon à s'allier aux anglais. Les Armagnacs s'étant emparé de la forteresse de Larrey, le duc ordonna de faire le siège de ce château. Une fois le siège terminé le sire de Thil fut désigné, parmi d'autres, pour régler les articles de la capitulation. Cependant, la position du duc de Bourgogne, s'opposant au roi semble avoir déplu au comte de Toulangeon ainsi qu'aux seigneurs de Vitteaux et de Thil. De ce fait le duc révoque Antoine de Toulangeon de sa fonction de gouverneur de Bourgogne et, ayant eu vent de la position du sire de Châteauvillain, il ordonne le siège de Grancey où ce dernier s'était réfugié. Le sire de Châteauvillain avait en effet conclu à Amboise un traité d'alliance avec le roi

⁵⁴ PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879 p 19 L'auteur précise par ailleurs ce que sont un chevalier banneret et un chevalier bachelier : « Le titre de chevalier banneret était donné au seigneurs qui avait assez de vassaux pour en former une compagnie et pour lever bannière. [...] Par chevaliers bacheliers, on entendait les jeunes gentilshommes qui servaient sous la bannière d'un autre pour apprendre le métier des armes. ».

⁵⁵ B 01353 ; Peincedé, XXV cité par MOUILLEBOUCHE Hervé, *op. cit.*, 2000 dans CD Rom « 1404-1410- Requête au duc par Guillaume, seigneur de châteauvillain et de Thil, chevalier, son chambellan, portant qu'en 1391, le feu duc ayant fait mettre par le bailli d'Auxois sa main en la terre et châtelainie de Thil lors appartenant à feu Monseigneur Jean son père, seigneur de Thil et de Châteauvillain, lequel bailli commit au gouvernement de la terre Guiot de Maligny qui la gouverna pendant deux ans. ».

⁵⁶ Cet épisode est détaillé dans la publication de la thèse de Marie-Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315-1477*, Presses universitaires de Lille, 1987, p 75 ; elle conclut par ailleurs ce paragraphe par cette phrase : « On voit, par cet exemple, combien l'administration pouvait tirer parti des possibilités offertes, et causer de difficultés, même à un seigneur bien placé. ».

⁵⁷ B 10543 cité par MOUILLEBOUCHE Hervé, *op. cit.*, 2000 dans CD Rom.

⁵⁸ ADCO B 11403 (malheureusement la nature des réparations n'est pas précisée).

Charles VII⁵⁹. Après sa capitulation le 15 août 1434, suite à trois mois de siège, la forteresse de Grancey fut remise au seigneur de Thil.

Jean de Thil et Jeanne de Grancey ont eu deux fils ;Guillaume et qui fut grand chambrier de France et Bernard qui épousa Jeanne d'Ivee. A la mort de Guillaume en 1439 son frère, Bernard, lui succède. Le fils de Bernard et de Jeanne d'Ivee sera Jean III de Thil qui tiendra le parti contraire du duc⁶⁰. Celui-ci épousa successivement Jeanne de Villersexel et Louise Rolin⁶¹. Bernard eut également une fille, Bonne, qui épousa Thibault seigneur de Neufchâtel, alors maréchal de Bourgogne et qui lui apporta en dot Selongey, Boussenois et Varennes. Jean III de Thil eut de Louise Rolin un fils prénommé Jean qui lui succéda et prendra le nom de Jean IV de Thil ou Jean III de Thil-Châteauvillain. Celui-ci épousa Marie d'Estouteville et de leur union naquirent deux enfants : Jacques et Anne. Jean IV de Thil mourut en 1504. Son fils, Jacques, mourut trois ans plus tard à l'âge de vingt ans et ainsi toutes les terres se retrouvèrent entre les mains d'Anne⁶². Cette dernière épousa Jacques de Dinteville dans un premier temps puis, après sa mort, elle épousa en secondes noces Marc de la Baulme vers 1507. Celui-ci était comte de Montrével, seigneur de La Roche Vanneau, de Marigny, Antigny, Bussy, Etais, Fayl-Billot. Il reprit Thil de fief en 1507 et mourut en 1528. Il avait épousé en premières noces Bonne de Baulme, Avoye d'Alègre Jean et en troisièmes noces Hélène de Tournon. De l'union d'Anne de Châteauvillain et de Marc de Baulme naquirent Joachim, Marie, Anne et Catherine. Joachim a épousé Jeanne de Mouhy et leur fille Antoinette décèdera sans laisser de postérité. Marie est morte jeune. Anne hérita de Grancey et épousa Pierre d'Aumont puis Jean de Haultemer. Enfin, Catherine épousa Jacques d'Avangout et de leur union naquirent François, Jean et Jacqueline.

Joachim de la Baulme est cité comme étant seigneur et baron de Châteauvillain, Thil, Grancey, Marigny et La Roche de Vauvroye⁶³. Il mourut en 1550 suivi par sa fille Antoinette en 1557. Ainsi François d'Avangout (neveu de Joachim) reprit le fief, les terres et les seigneuries de Thil, Marigny , La Roche d'Hy, Selongey et Gémeaux. Le fief sera repris en 1558 par Guillaume d'Haultemer puis retourna entre les mains de

⁵⁹ épisode rapporté par PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879 p 20, 21.

⁶⁰ CARON Marie-Thérèse, *op. cit.*, 1987, p.383.

⁶¹ Celle-ci était la fille du célèbre Chancelier et ce fait aurait pu avoir des incidences sur l'architecture de Thil.

⁶² PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p 39.

⁶³ *Idem* p 40.

Jean d'Avangout. Il mourut en 1582 après ses sœurs. Ainsi, n'ayant pas de postérité, les domaines furent mis en vente.

2- 2 Les familles détentrices du site à l'époque moderne et contemporaine

1) Les propriétaires à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle

Cette période est litigieuse puisque plusieurs noms de personnages détenteurs du site se distinguent sans que l'on puisse réellement apporter une vision cohérente. Selon certains auteurs⁶⁴, un financier italien de la famille de Médicis en fut acquéreur. Il s'agit d'un dénommé Vincent d'Adjacette qui aurait désiré les titres attachés à cette terre pour le mariage de son fils. Vincent d'Adjacette aurait péri au cours d'une escarmouche le 26 avril 1593. Courtépée avance que le château en ruines fut pris par le comte de Tavannes en mai 1591⁶⁵. Lors de la ligue, le château de Thil abrita des opposants au roi. Une mention de 1589 fait état⁶⁶. Le fief semble également avoir été repris par Jacques d'Avaugout⁶⁷. Nous avons ici affaire à une courte période qui peut paraître confuse. Toutefois, en 1596, le fief est repris par Jehan de Conighan et Pierre de Conighan qui étaient coseigneurs d'Arcenay et de tout ce que leur oncle possédait sur la baronnie de Thil. En 1603, Nicolas d'Arrembert apparaît ; il aurait conservé peu de temps son acquisition puisqu'en 1620 le fief fut repris par Jean de Richeteau, seigneur de la Cour d'Arcenay qui rendit lui-même Thil à Alphonsine de Gondi⁶⁸. Cette période est marquée par une certaine instabilité, différentes familles se succéderont avant que la seigneurie « mise en décret » soit acquise par Pierre de Sayve dans les années 1620-1630.

⁶⁴ *Ibidem*.

⁶⁵ COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968, p. 153 Toutefois Hervé MOUILLEBOUCHE dans son ouvrage, *op. cit.*, 2000 dans CD Rom précise que ce fait n'est pas confirmé dans les mémoires de Tavannes.

⁶⁶ Archives de Semur, reg 4, p.118 cité par MOUILLEBOUCHE Hervé, *op. cit.*, 2000 dans CD Rom.

⁶⁷ Voir PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, p 40 ainsi que COURTEPEE Claude, BEGUILLET Edme, *op. cit.*, 1967-1968, p 154.

⁶⁸ Voir PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p.42 ainsi que PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879 p. 22.

2) La famille de Sayve

La famille de Sayve était une famille de noblesse récente qui aurait acquis le château de Thil dans la première moitié du XVII^{ème} siècle⁶⁹. La première mention attestée de Pierre de Sayve apparaît dans un dénombrement de 1645⁷⁰. Ce dernier portait par ailleurs le titre de Baron de Thil. Il eut quatre enfants : Jean, Etienne, Girart et Charlotte. A sa mort aux environs de 1645-1648 le château passa entre les mains de son neveu Henry de Sayve. De son union avec Marguerite de Vienne sont nés François-Bernard, René-Bernard et Henry⁷¹. Une inscription présente sur un panneau des stalles de la collégiale, aujourd'hui disparues, évoque le personnage : « Messire Henry de Sayve chevalier comte de la Motte et de Thil, lieutenant général pour le Roy, en Bourgogne, baron de Molphey, Juillenay, Chenault et Bussières, maistre de camp d'un régiment de cavalerie, pour sa majesté décédé le 26 janvier 1672. »⁷² Ce personnage avait un revenu annuel de 6000 livres ce qui lui valu l'appellation de « riche » dans une enquête de l'intendant Bouchu⁷³. Toujours est-il que le château de Thil ne semble pas avoir bénéficié des largesses du personnage ; son architecture ne garde en effet pas de trace de construction ou de rénovation contemporaine de son existence. Thil n'était probablement plus un lieu de résidence. Cependant Henry de Sayve aurait fait célébrer une troisième messe pour les seigneurs de Thil et un acte passé en 1656 témoigne, par ailleurs, de la création d'un nouveau canonicat qu'il dota d'une rente de 300 livres⁷⁴. A sa mort, René-Bernard, hérita de Thil. De son mariage avec Anne-Marie de Meugron il eut une fille Marie-Victorine-Eléonore, née en 1686. René-Bernard mourut assez jeune et à la mort de sa femme, Marie-Victorine-Eléonore reprit Thil et ses seigneuries de fief. Elle eut des démêlés avec le chapitre de Thil puisqu'elle ne se résigna qu'en 1770 à effectuer les réparations nécessaires à la collégiale et aux habitations des chanoines. Elle vécut probablement au Brouillard ou dans un hôtel particulier qu'elle possédait rue de Varenne à Paris. C'est là qu'elle mourut en 1777 léguant Thil à son cousin François de

⁶⁹ La question de l'origine de la famille de Sayve est évoquée dans l'ouvrage de PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 44.

⁷⁰ B 10753 cité par PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879.

⁷¹ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 46-47.

⁷² PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879.

⁷³ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 47.

⁷⁴ *idem.*

Damas qui habitait Commarin. Le fils de ce dernier en hérita à son tour et le transmit à sa fille alors épouse du comte de Voguë puis du comte de Chastellux. La fille issue de ce second mariage vendit en 1858 le château et l'église à son frère utérin le comte de Voguë et ses descendants le revendirent à la suite.

3) Les propriétaires au XX^{ème} siècle

Avant d'énumérer les propriétaires qui se sont succédés il est important de noter que le château de Thil a été classé Monument Historique en 1905.

En 1925 Armand Grosley de Semur-en-Auxois se rend acquéreur du château et de la collégiale. Soucieux de l'état des édifices, il pare au plus urgent en mettant une chape de ciment à l'emplacement de la toiture de la collégiale, évitant ainsi les infiltrations d'eau qui auraient détérioré le bâtiment. Il meurt en 1928. Ses héritiers semblent ne pas s'être préoccupés du site. Le tout fut à nouveau mis en vente en 1966. René Gérard de la Valussière s'en rend acquéreur avec tous les titres relatifs au château. En 1975, un architecte, Roger Guibert achète le site et entreprend sa reconstruction comme nous le verrons par la suite. En 1996 le site est à nouveau repris par Germain Darrou qui se contenta de consolider certaine parties menaçant ruine. Enfin, en 1998 le château est passé aux mains de Patrick Debruille.

2-3 Les statuts administratifs

Cette question est essentielle pour cerner l'importance administrative revêtue par le site. Malheureusement ce sujet n'ayant pas été traité de façon exhaustive, nous serons tributaires des aléas des informations. Nous n'aurons ainsi qu'une ébauche assez grossière de la situation.

1) Le contexte initial

Au XI^{ème} siècle, le comté d'Auxois relève encore d'un type de structure carolingien qui s'est raréfié. Le nom d'Auxois est issu d'une dérivation d'*Alsensis*, du

nom du *pagus* ayant pour capitale Alésia. L'Auxois résulterait d'une combinaison de deux *pagi* à savoir le *pagus Alsensis* et le *pagus Duismensis* qui est une sorte de *pagus* secondaire⁷⁵. Politiquement les deux *pagi* n'étaient pas séparés : Onfroi, second successeur du marquis Guérin dans les comtés de Chaunois et d'Auxois est également comte de Duesmois. Par ailleurs, au début du XI^{ème} siècle l'un de ses héritiers, le comte Aymon de Grignon, s'intitule *administrator reipublicae comitatus Alsinsis atque Dusmensis*⁷⁶. Cette situation perdure jusque dans le second tiers du douzième siècle.

A cette période trois vicomtés se distinguent : Semur, Villaines et Thil.

2) Le statut des seigneurs de Thil et de leurs successeurs

Comme nous l'avons vu précédemment les premiers seigneurs de Thil, au XI^{ème} siècle, sont vicomtes. Cette situation perdure probablement jusqu'au début du XIV^{ème} siècle. En effet, en 1310, on parle de comté de Thil par ailleurs constitué en un fief relevant de la Maison de Bourgogne⁷⁷. Aux alentours de 1340, Jean 1^{er} de Thil est nommé connétable héréditaire du duché de Bourgogne. Suit une période où le statut des seigneurs n'est pas évoqué jusqu'à ce que l'on parle de baronnie en 1596 lors de la reprise de fief par Jehan de Coningham⁷⁸. Le titre de baron perdure au moins jusqu'à 1645. En effet à cette date, un dénombrement de Pierre de Sayve, qualifie le territoire relatif à Thil de baronnie⁷⁹.

Tous les titres évoqués précédemment restent attachés à la terre de Thil. De fait, il semble que tout propriétaire du site puisse y prétendre.

3) La question des fiefs

Le statut de vicomté apparaît assez tôt dans les textes sans que l'on puisse saisir la teneur de ce territoire. On sait qu'une donation de terres fut faite en 1016 à l'abbaye

⁷⁵ Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Maurice Chaume *Les origines du duché de Bourgogne*, 1^{ère} édition 1925, réimpression 1977, Scientia Verlag Aalen, Allemagne, seconde partie, p. 867.

⁷⁶ *Idem.*

⁷⁷ Cette information provient de l'ouvrage de Lucien LOGEAT *Un coin de l'Auxois. Nan sous Thil et ses environs*, éditions de l'Armançon, imprimerie Bordot, Semur-en-Auxois, 1988.

⁷⁸ E 0636, fonds Coningham cité par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD Rom.

de Flavigny⁸⁰ par Miles de Thil. Cette donation consiste en un héritage de « franc alleu » donc exempt de droits seigneuriaux. Ultérieurement, un village appelé Monasterolles fut rattaché à ces terres. Cependant la structure exacte n'est pas connue et nous ne pouvons pas nous permettre de spéculer à ce sujet.

En 1310, un texte relate le passage du « château, châtelainie et dépendances de Thil » des mains de Jean de Thil, seigneur de Saint-Beury, à celles de son cousin Guillaume⁸¹. Ceci nous permet de voir l'association des deux châtelainies. En outre, il est précisé que Guillaume tenait ce fief de Jean et en arrière fief du duc. Il rentre en son hommage et reçoit Saint-Thibault en échange. Ceci laisse penser que son territoire s'étendait vers l'est en direction de l'actuelle commune de Vitteaux. La sœur de Jean, nommée Isabeau, possédait également des terres à Saint-Beury et à Saint-Thibault qui relevaient en fief du duc de Bourgogne. Le duc céda tous les droits de fief qu'il avait sur ces terres « pour être agréable au seigneur de Thil »⁸². Pour témoigner de sa reconnaissance au duc, Jean de Thil lui donna alors tous les droits de fief sur sa seigneurie⁸³.

Le 11 octobre 1396 un dénombrement fut donné par Jean, seigneur de Thil, de ce qu'il tenait en fief du duc : « le château jurable et rendable ; item la ville dudit Thil, le finage et dépendance, 16 magnies d'hommes, etc. »⁸⁴

Une mention de 1424 énumère les retrayants contraint à effectuer des réparations au château de Thil⁸⁵. Ceci est intéressant dans la mesure où apparaissent les noms d'un certain nombre de villages : Brianny, Roilly, Chenaut, Marcigny, Nan, Pluvier, Fontangy, Chausserose, Sainte-Segros, Montlay, Juillenay, Aisy, Vic-sous-Thil, Précý, la Maison-Dieu, Thil-la-Ville et le Brouillart⁸⁶. Ceci fait état d'un territoire réparti de façon concentrique autour de Thil.

Pour cette période toujours, un autre texte intéresse notre propos : il s'agit d'une transaction de fiefs et plus particulièrement de l'acquisition de la terre de Chenaut⁸⁷.

⁷⁹ B 10753 cité par Jean-Charles PRUDHON, *op. cit.*, p. 425.

⁸⁰ BOUCHARD Constance Brittain, *op. cit.*, 1991, p. 112.

⁸¹ B 10491 ; B 404 ; B 10424, f 68 v cité par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD Rom.

⁸² PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879, p. 13.

⁸³ *idem* p. 14.

⁸⁴ B 10 543 cité par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD Rom.

⁸⁵ B 11403 cité par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD Rom.

⁸⁶ Voir carte en annexes, document de synthèse 3, p. 66.

⁸⁷ F : 15 F 029, fonds Charny, cité par Hervé MOUILLEBOUCHE, *op. cit.*, dans CD Rom.

Plus tard, au XVII^{ème} siècle, un dénombrement fut fait par Pierre de Sayve⁸⁸. Les fiefs cités sont : Bussières, Fontangy, Aisy, Pont-d'Aisy, Chenault, Dompierre_en-Morvan, Roilly, Saulx, le canton de Chazelle Lécot. On retrouve ainsi la terre de Chenaut mais il reste difficile de suivre la naissance de cette nouvelle configuration. A cela s'ajoutent les arrières-fiefs tenus notamment par le sieur de Grange-Chaumont et par le sieur de Levviston à Précy⁸⁹.

Pour mieux saisir l'évolution des statuts seigneuriaux et féodaux, il serait intéressant d'approfondir le travail d'archives. Toutefois l'importance du site se mesure à l'emploi récurrent du vocable « sous-Thil » qui complète le nom des villages environnants.

⁸⁸ B 10753 cité par PRUDHON Jean-Charles, *op. cit.*, 1879, p. 425.

⁸⁹ PICARD Jules, BOULEY Paul, CHAZELLE Henri de, COLOMBET Albert, *op. cit.*, 1968, p. 45.

3- Les indices concernant l'architecture

Le pauvreté de sources écrites se rapportant au château a été évoquée dans le mémoire de maîtrise de F. Lousas. Pour pallier le manque, il fallut se résigner à prendre en compte un certain nombre d'éléments pouvant paraître insignifiants. Toutefois en se fondant sur l'histoire des familles ayant résidé sur le site, en observant la terminologie et en relevant dans les archives des éléments malgré leur caractère anecdotique, je tâcherai de distinguer les différentes phases de construction du château de Thil.

De ce fait, cette partie sera peut-être plus spéculative qu'affirmative, et les résultats devront être confrontés aux résultats de l'étude architecturale

3-1 Hypothèses issues de l'histoire de la famille

Très peu d'informations subsistent quant à l'émergence et au statut des premiers seigneurs de Thil. Toutefois l'importance de la famille est plus palpable au XII^{ème} siècle avec la présence de Gauthier à la dédicace de Saint Bénigne en 1106 ou encore avec l'entrée de Guy à la cour du duc Eudes III à la fin de ce siècle⁴⁰. Cette présence dans la vie politique et religieuse suggère une importance sociale pouvant se refléter dans l'architecture. De même, lorsque Hugues de Thil accompagne le duc à la cour de Philippe-Auguste à la fin du XII^{ème} siècle, on peut imaginer qu'il connaît le type stéréotypé des châteaux de Philippe Auguste.

La situation financière est critique pour la famille à la fin du XIII^{ème} siècle ce qui pourrait correspondre à une trace en négatif pour la construction à Thil. En revanche, au XIV^{ème} siècle, avec l'avènement de Jean de Thil, le connétable, la collégiale est construite avec probablement certains des éléments du château. Le siège des écorcheurs en 1366 aurait entraîné, selon certains auteurs, la reconstruction d'éléments de défense dont les tours nord et ouest (dite tour de guet). Ce fait n'est malheureusement pas consigné et, seule une datation plus précise de ces éléments, pourrait venir appuyer cette hypothèse. La fin du XIV^{ème} siècle marque la mise en tutelle de la châtellenie. Plus tard, en 1424, le conseil ducal dépêche Jacques de Courtiambles pour reconnaître les

⁴⁰ Se référer à la deuxième partie du II pour ces indications.

réparations nécessaires au château. La nature de ces réparations n'est pas précisée mais elles sont peut-être perceptibles dans la construction.

Les alliances ou unions de familles sont également un point non négligeable. Pour exemple, l'alliance entre Jean de Thil et Jeanne de Châteauvillain peut être un point de comparaison au niveau de l'architecture des deux sites. Le site de Châteauvillain se trouve en Haute-Marne. Ce château est cité dans le *dictionnaire des châteaux et fortifications du moyen-âge* de Charles-Laurent Salch⁴¹. Ainsi apprend-on que l'enceinte est flanquée de tours rondes aux angles et de tours carrées en bel appareil percé d'archères. Le plan du château, qui figure dans l'ouvrage cité plus haut dans le texte, montre qu'il s'agit d'une enceinte irrégulière tout comme à Thil. Le plan est cependant beaucoup plus irrégulier qu'à Thil mais l'existence de tours carrées construites en bel appareil rappelle la tour résidence du château de Thil-en-Auxois et la tour de guet.

Jean III de Thil, quant à lui, a épousé en secondes noces Louise Rolin, la fille du chancelier. Connaissant le rôle tenu par ce personnage dans l'architecture bourguignonne nous pourrions envisager des parallèles.

Pour l'époque moderne se pose la question de la date de fin d'occupation du site. Le site est peut-être tombé en désuétude lorsque les domaines furent mis en vente. Seul l'attrait du titre attaché au domaine aurait alors compté. C'est ce que Claude Courtépée semble suggérer lorsqu'il avance que « le château en ruine fut pris par le comte de Tavannes en mai 1591 »⁴².

3-2 Evolution de la terminologie concernant le site castral de Thil

Les termes utilisés dans les textes pour désigner le site castral de Thil sous-tendent une architecture qui lui correspond. Cette partie a été inspirée par l'ouvrage de Hervé Mouillebouche et la réflexion qu'il porte sur le sujet⁴³. Par ailleurs un tableau

⁴¹ SALCH Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et fortifications du moyen-âge*, éditions Publitotal, Strasbourg, 1979, p. 310.

⁴² COURTEPEE, Claude, *op. cit.*, p. 155.

⁴³ MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIème au XVIème siècles*, EUD, Dijon, 2002, p. 95 à 107.

placé dans les annexes de ce mémoire présente les différents termes utilisés dans leur contexte⁴⁴.

Les premiers termes utilisés sont ceux de *castellum* et de *castrum*. Le terme de *castrum* désigne à l'époque antique une agglomération fortifiée puis, par extension, les sites de hauteur. Il peut, lorsqu'il s'agit d'une petite place forte, suggérer sa capacité défensive. En revanche *castellum*, certainement le diminutif latin de *castrum*, pourrait être la transcription française de *chastel*. Ce terme peut également désigner un château à motte. A Thil, ces deux termes sont utilisés avec une proximité chronologique tellement frappante (3 ans d'intervalle) que la nuance ne semble pas tellement avoir de sens. Le terme de *castrum* est appliqué au site entre 1016 et 1085 dans les textes connus. On imagine un site défensif de hauteur, peut-être résidentiel mais il est difficile d'apporter plus de précisions.

Le terme le plus usité pour désigner le site reste celui de château qui se présente sous plusieurs formes. Ce terme est dérivé de *castellum*, que nous avons vu précédemment, et a un sens souvent générique désignant finalement tout habitat fortifié. Au XV^{ème} siècle il désigne même tout habitat aristocratique. Il est intéressant de remarquer que c'est précisément à cette période qu'apparaît à Thil le terme « château fort » ou « fort » qui met l'accent sur l'aspect défensif du site.

La dernière mention apparaissant en 1645 est celle de château et maison forte ce qui met une fois de plus en relief l'aspect défensif du site mais qui souligne également son caractère résidentiel.

3-3 Les indices concernant l'architecture de Thil dans certaines mentions d'archives

Les mentions d'archives évoquées se trouvent dans la liste des sources, certaines d'entre elles sont néanmoins issues d'ouvrages édités.

Une église dédiée à la Trinité ainsi qu'une chapelle appartenant au château sont mentionnées en 1085⁴⁵. Ainsi aurions-nous une église destinée au bourg et une chapelle au sein du château.

⁴⁴ Cf. annexes, document de synthèse 2, p. 65.

⁴⁵ BOUCHARD, Constance Brittain, *op. cit.*, p.133 « *King Philip I, at the request of Abbot Raynald of Flavigny and of Bishop Agano of Autun, confirms the monk' possession of the churches of couches, Semur, Beaulieu, Chichée, Glanon, St. Jean of Autun, La Trinité of Thil, and the chapel of Thil.* ».

Des réparations sont évoquées en 1424⁴⁶, dont la nature n'est pas précisée. Il s'agit de la simple énumération des retrayants contraints à cette tâche.

Toujours au XV^{ème} siècle, le 26 août 1460, un accord est fait au sujet des fortifications et le nom de Thil est évoqué⁴⁷. La côte de ce document ne figure pas et je n'ai trouvé le document correspondant au registre des délibérations du conseil ducal comme l'indiquait le texte.

Finalement, à l'époque moderne, un dénombrement donné par Pierre de Sayve en 1645 décrit des éléments plus précis⁴⁸. Il est fait mention du donjon, de la basse-cour, du fossé et des fausses braies, d'un jardin et des dépendances. Ces éléments, récurrents dans l'architecture castrale, nous apportent peu d'informations. Toutefois la mention d'un jardin apporte une précision, celle de l'aspect résidentiel pris par le site, tandis que les fausses braies nous renseignent sur un muret qui se trouvait en avant de l'enceinte.

Pour conclure cette partie nous pouvons dire que les indices issus des textes sont minces et difficilement exploitables. Ceci tient probablement au fait qu'il ne s'agit pas d'un château ducal, par conséquent il n'existait probablement pas de comptes de construction.

⁴⁶ PEINCEDE, XXV, p. 714, B 11403.

⁴⁷ PEINCEDE, XVII, p. 144 la côte n'est pas donnée de façon précise.

⁴⁸ ADCO B 10753, liasse 10 pour son contenu voir annexes p. 1

III LES MODIFICATIONS DU PAYSAGE ARCHITECTURAL

Le château de Thil a subi de nombreuses transformations qui ont modifié de façon radicale son apparence. Ces travaux doivent d'être pris en compte puisque, sous une apparence de simple restauration, une déformation du site s'est produite. Les sources utilisées seront celles des Monuments Historiques (Paris et Dijon) ainsi que des photographies anonymes prêtées par le propriétaire du site. Il va de soi que l'observation du bâti entrera en ligne de compte.

1- Chronologie des restaurations d'après les archives des Monuments Historiques

Les mentions relatives à ces travaux sont relativement succinctes. Les travaux sont énumérés sans plus de précision. Toutefois, certains devis font état de détails plus pratiques, mais il est difficile de savoir si ces travaux ont eu lieu. Les travaux les plus récents se distinguent par une absence systématique de plans, photographie ou relevés explicatifs. Des hypothèses étofferont donc cette partie et devront être considérées comme telles.

1-1 Les travaux de 1928

Les travaux de 1928 concernent uniquement le cellier. Il est précisé qu'il s'agit de la réfection et la consolidation des restes de deux salles du château. Un plan ainsi qu'une photographie sont joints à cette mention⁴⁹. Il s'agit probablement d'un remontage des murs qui sur la photographie sont légèrement ruinés. On peut se demander si la dalle de béton recouvrant ces salles est contemporaine de cette restauration⁵⁰.

⁴⁹ Médiathèque du Patrimoine cote 81/21/502. Une copie du plan se trouve dans les annexes p. 21.

⁵⁰ On sait par ailleurs que la chape de ciment couvrant la collégiale est contemporaine de cette construction ce qui rend cette hypothèse effectivement plausible.

1-2 Les travaux de 1929

Pour ces travaux il est stipulé qu'il s'agit de la protection des restes de la cuisine et de la salle située au-dessus. Peut-être est-ce là qu'intervient la destruction des trois cheminées en place. Toutefois la photographie présente dans l'ouvrage de Jean Mesqui⁵¹ nous éloigne de cette hypothèse puisque le cliché représentant les trois cheminées est daté de 1950.

1-3 Des travaux en 1969 ?

Pour l'année 1969 les archives des Monuments Historiques présentent un devis et non un bilan des travaux effectués⁵². Ainsi, il est difficile de savoir si ces travaux ont eu lieu. Le projet consiste toutefois en la consolidation de murs. Un point nous intéresse réellement et projette la destruction de maçonneries hourdées. Celles-ci n'existant plus à Thil on peut supposer que ce projet a abouti.

1-4 Les travaux de 1975 à 1978

Ces travaux correspondent aux plus importants remaniements ayant eu lieu à Thil. Nous avons d'une part les devis et d'autre part le bilan des travaux, ce qui nous permet de suivre leur évolution.

Un devis, daté de septembre 1976⁵³, rapporte les projets concernant la restauration du site. Toutes les parties du château, ou presque, sont concernées. Il s'agit principalement de la destruction de certaines parties menaçant ruine et de la consolidation d'autres. La partie la plus remaniée est l'habitation actuelle. Des parties jugées dangereuses sont détruites, les « gravats » évacués et des travaux de maçonnerie entrepris. Ce devis a été approuvé. Ainsi, certaines parties du rempart, qui étaient en mauvais état, sont détruites, remontées ou dégagées et des archères ont également été remontées. Le donjon a probablement été consolidé et les parties les plus dangereuses

⁵¹ Jean MESQUI *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, Paris, 1997.

⁵² ADCO 1252 W 383 et Médiathèque du Patrimoine 81 /21/502.

⁵³ Voir annexes p.4 à 7

détruites⁵⁴. Le cellier est a de nouveau été consolidé et « les gravats » évacués. La tour de guet a également été consolidée tandis qu'une baie fut restaurée⁵⁵. Les plus gros travaux concernent l'habitation actuelle et on assiste au déblaiement de ses gravats. Malgré le caractère allusif du texte on peut supposer que la reconstruction du bâtiment et, probablement, la transformation des cuisines, ont eu lieu.

Un autre devis daté du 3 mai 1977⁵⁶ nous apprend que l'escalier de la tour de guet sera étayé et que ses maçonneries seront consolidées. Le corps du bâtiment d'habitation est couvert d'une chape de béton et les travaux de reconstruction se poursuivent. Concernant ces devis, il convient de noter l'absence de documents graphiques venant expliciter les projets de réhabilitation. Ce fait est reproché dans la correspondance qui ne figure pas dans l'annexe.

Le bilan des travaux effectués de 1975 à 1978⁵⁷ résume l'ampleur des transformations effectuées à cette période. Nous suivront le cheminement de ces travaux dans l'ordre où ils sont cités dans le texte.

Il est tout d'abord mentionné que les baies, sols, cheminées et colonnes sont rétablis dans l'habitation du IX^{ème} siècle. On peut s'interroger sur la remise en place de ces éléments et sur les critères ayant prévalu lors de la restauration. Ce bâtiment, qui est probablement la partie située au nord ouest du bâtiment, a été interprété comme ayant été la chapelle du château.

Un bilan est ensuite fait sur la reconstruction de l'habitation du XV^{ème} siècle. La façade ouest et sa tour ont été reconstruites ainsi que les plafonds, baies, planchers, escaliers et cheminées. De plus un toit-terrasse a été établi de façon « provisoire ». Ceci correspond effectivement à ce que l'on peut observer. Toutefois le mur est, apparemment modifié, n'est pas mentionné⁵⁸. La terrasse située à l'est n'est pas mentionnée, ni le puits qu'elle abrite. L'intérieur semble avoir été complètement

⁵⁴ On peut supposer qu'il s'agit des parties supérieures du donjon qui sert maintenant de terrasse à l'habitation actuelle. Ce fait a souvent été interprété comme étant un arrêt de la construction. Cependant, il est possible que le bâtiment déjà ruiné ait été arasé pour l'établissement de la terrasse. Toujours est-il que la lecture des maçonneries est devenue ardue et la question d'un étage demeure plausible mais problématique.

⁵⁵ Le terme de baie nous invite à penser qu'il s'agit de celle se trouvant dans la partie sommitale de la tour à moins qu'il ne désigne une ouverture du premier niveau de la tour. On peut exclure les archères qui sont désignées par le terme de meurtrière.

⁵⁶ Même côte et également présent dans annexes p. 4 à 7

⁵⁷ Voir annexes p.11

⁵⁸ Nous reviendrons sur ce point par le biais de l'iconographie et celui de l'observation.

remanié. En outre des cheminées restaurées ne subsiste souvent que des fragments mis en place, de façon plus ou moins heureuse, dans ces reconstructions.

Dans les cuisines du XIII^{ème} siècle, les voûtes et baies ont également été restaurées, les murs et conduits de fumée réparés. Les sols et la façade ouest sont reconstruits et une dalle étanche « provisoire » vient également couvrir les voûtes. La terrasse orientée est restaurée. La question de la terrasse a donc été également traitée avec les cuisines ce qui pose le problème de son authenticité. La voûte a probablement été préservée, mais les cheminées ont été remontées en une seule, même si ce fait n'est pas consigné.

Le donjon du XIV^{ème} siècle, quant à lui, a été déblayé et rocaillé. Son escalier ainsi que sa fosse ont été dégagés. Il est vrai que sur les photographies seul le haut de ce bâtiment se distingue. En outre une sorte de cave a été aménagée et étayée par des murs de briques. Ceci est surprenant et me conduit à penser qu'une sorte de fouille a été effectuée. Les joints ont également été renforcés au niveau de l'entrée et du ciment injecté pour les joints entre les pierres. Cette observation correspond probablement à cette phase des restaurations.

Ensuite, le cellier, dont la construction est attribuée à la fin du XI^{ème} ou au début du XII^{ème} siècle, est évoqué. On parle de réparations provisoires. On peut supposer que la chape de béton la recouvrant correspond à cette restauration, à moins qu'elle ne corresponde aux travaux de 1928 comme nous l'avons vu précédemment. L'accès aménagé à l'est de ce cellier semble contemporain de cette phase, dans la mesure où une analogie apparaît dans le type de restauration.

La poterne ouest a été dégagée et sa restauration est en cours à cette période. Cette poterne est difficile à localiser. Peut-être s'agit-il de l'accès à l'ouest ; dans ce cas ce point sera développé ultérieurement.

La tour de guet a été restaurée dans son angle sud-est et les baies ont été dégagées. La partie mentionnée correspond à l'emplacement du cellier. Connues par des photographies anciennes, des parties sommitales surplombant le cellier semblent appartenir à un bâtiment qui aurait occupé la partie sud-ouest du réduit seigneurial⁵⁹. Elles ont peut-être été détruites pour éviter les risques d'effondrement.

La liste des travaux effectués évoque ensuite les communs ; ils ont dégagés et une « très belle cheminée » a été restaurée. Il s'agit très probablement de ce que les

⁵⁹ Voir annexe photographie ancienne annexes p.52

auteurs appellent la salle de garde, à savoir le bâtiment situé au nord-ouest du réduit seigneurial.

La tour au nord de l'enceinte a été dégagée et sa restauration est en cours. On peut se demander si cette tour a réellement été restaurée puisqu'elle subsiste dans un état très arasé et ruiné.

Par la suite, le bilan concerne le rempart sud. Il est fait état de reprises en sous-œuvre, de « bouchement » de fissures, de deux fenêtres dégagées et restaurées, ainsi que d'autres baies alors que l'escalier et le chemin de ronde sont en cours de restauration. L'escalier subsiste dans un état très délabré. Le chemin de ronde désigne probablement la partie sommitale du rempart qui a été remaçonée⁶⁰. Il existe effectivement deux fenêtres sur cette façade dont l'une est couronnée par un trilobe et l'autre est en forme d'ogive. Leur restauration à première vue semble discrète. Le fait qu'elles ait été dégagées est intéressant pour la suite du travail dans la mesure où un bouchage pour raison défensive est envisageable.

La suite du bilan concerne la tour ronde de défense qui a été déblayée et, est-il mentionné, est en cours de restauration. Cette tour se situe à l'est de l'enceinte. Les restaurations sont difficilement perceptibles. Pour le niveau de sol, on peut se demander si les limites anciennes de celui-ci n'ont pas été excavées.

Le point suivant évoque l'existence de fortifications gallo-romaines. Toutefois rien de plausible ne permet de parler d'envisager leur existence.

La suite du bilan concerne la partie est du rempart. Cette partie est alors en travaux : les meurtrières et la poterne ont été restaurées et cela est encore visible. La poterne, quant à elle, a été presque intégralement remontée avec du ciment ce qui rend intelligible la « restauration ». On peut se demander sur quoi se fonde cette reconstruction et regretter le manque de crédibilité dont souffre à présent cet élément. Les archères ont également été très restaurées et l'une d'entre elles presque intégralement remontée ce qui risque de compliquer l'étude qui leur sera consacrée.

⁶⁰ Cette partie n'est pas accessible et ce point demeure difficile à vérifier.

Il est ensuite noté que la cour intérieure a été dégagée, que le mur nord et les baies ont été restaurés, que la poterne orientale a été rétablie et que la poterne et murs ouest ont été restaurés. Le dégagement de la cour intérieure pose le problème récurrent du probable bouleversement des sols archéologiques. Le mur nord et les baies ont bien été restaurés mais on peut se demander si l'actuel tracé des murs correspond à celui qui précédait. La poterne est a été rétablie et le passage reliant l'habitation actuelle à la tour résidence a probablement été consolidé à cette période. Les murs ouest quant à eux ont été remontés sans suivre le tracé qui déterminait l'enceinte⁶¹ et la partie au sud de la tour de guet a même été remontée de façon assez extravagante. En effet, des baies à meneaux récentes ont été construites et intégrées à la maçonnerie.

Le dernier point évoque le bayle. L'ancienne tour de guet est dégagée et sa restauration était en cours à l'heure du bilan. Un point provoque la surprise : il évoque la mise au jour de salles souterraines dites très anciennes. La poterne du rempart sud était en cours de restauration. Une porte (ou un passage) subsiste en effet mais semble avoir été intégralement remontée. Quant au puits remis en service, il se trouve sous la terrasse située à l'est de l'habitation actuelle.

1-5 Des travaux en 1979 ?

Les travaux de 1979 ne sont pas définis. La liste les concernant consiste en la seule énumération des différentes parties constitutives du site. Nous remarquons toutefois qu'il est fait mention d'une « colonne du V^{ème} siècle ». Cet élément, très érodée et difficilement attribuable à une quelconque période⁶², est actuellement intégré dans un mur qui a vraisemblablement été complètement remonté. Ainsi, il semble plausible que c'est à cette période qu'intervient la reconstruction du mur qui se prolonge à l'est dans la partie méridionale du château.

⁶¹ Les traces d'arrachements présentes sur la tour ouest, déterminant très probablement la position de l'enceinte médiévale, sont en complet décalage avec le tracé du mur actuel.

⁶² Il s'agit, selon toute vraisemblance d'une traverse de meneau.

1-6 Un résultat décrié

Le résultat des travaux effectués sur le site de Thil-en-Auxois, a été peu apprécié par la direction des Monuments Historiques. Un rapport daté de 1980⁶³ stipule que « s'il est vrai que son action a limité la ruine du château, il n'en est pas moins vrai qu'elle l'a complètement défiguré au point que l'on peut s'interroger maintenant sur l'intérêt de sa protection. » Il est également intéressant de noter que la même année, une demande de déclassement a été déposée. Celle-ci n'a toutefois pas abouti.

⁶³ Médiathèque du Patrimoine cote 81/ 21/ 502.

2- L'apport de l'iconographie

L'iconographie, et en particulier les photographies antérieures aux reconstructions, présente l'intérêt de cerner de façon plus précise les parties restaurées ou reconstruites à Thil. Son intérêt va même au delà puisqu'il livre un témoignage sur des parties supprimées de l'édifice et, bien qu'il s'agisse le plus souvent de photos aériennes, il permet d'avoir une idée des constructions alors présentes. Des plans anciens seront également utilisés en tant que documents iconographiques. Il existe des gravures anciennes représentant Thil. Toutefois compte tenu de leur manque de précision celle-ci n'entreront pas en compte dans cette partie. L'approche consistera en une description par zones qui partira de l'enceinte pour se diriger vers le centre du château.

2-1 Le fossé et l'enceinte

D'après les photographies, le premier constat concerne le déboisement complet du site qui met au jour le fossé et son enceinte⁵⁴. On peut dès lors constater que, dans la partie méridionale, seule la partie située à l'ouest subsiste en élévation⁵⁵. Une autre photographie montre toutefois la trace d'un mur dans la partie orientale⁵⁶ qui demeure toutefois très arasé ; sur le terrain on constate qu'il s'agit de petits moellons lié par un mortier à la chaux (Je reviendrai sur ce point par le biais de l'observation technique). La partie septentrionale est la mieux conservée. La même photographie montre qu'à l'est la tour circulaire se trouve dans un état proche de l'état actuel, avec ses bouches à feu et un départ de mur qui coupe l'ovale en deux. L'enceinte se poursuit vers le nord avec une certaine irrégularité dans ses élévations. Ce mur est actuellement nivelé ; des parties pourraient avoir été supprimées alors que d'autres semblent avoir été ajoutées. Une brèche est, par ailleurs, visible au niveau de la poterne et une autre photographie⁵⁷ nous montre que celle-ci se poursuit jusqu'à une archère à niche qui en constitue la limite. Une autre brèche est visible peu après les latrines de la partie orientale de l'enceinte⁵⁸.

⁵⁴ Cf. photographie ancienne 2, p. 41.

⁵⁵ Cf. photographies anciennes 3 et 4, p. 42.

⁵⁶ Cf. photographie ancienne 4, p. 42.

⁵⁷ Cf. photographie ancienne 9, p. 45.

⁵⁸ Cette localisation demeure quelque peu empirique.

La tour nord située à l'extrémité de l'enceinte ne figure malheureusement pas sur ces photographies. Cependant, l'observation de sa construction incite à penser qu'elle n'a pas été remaniée. Les remaniements ont pourtant, selon toute vraisemblance, concerné le lien qu'elle entretient avec l'enceinte⁵⁹.

Sur les photographies on observe que la partie nord-ouest de l'enceinte était totalement dénuée de vestiges entre la tour de guet et le bâtiment communément appelé « salle des gardes », mais également entre le rempart sud et cette même tour⁶⁰. L'ampleur de la reconstruction de cette dernière partie est visible lorsque l'on observe la photographie ancienne 16 (Annexes, p. 48). En revanche, le mur délimitant la salle « des gardes » et faisant partie de l'enceinte subsiste dans son élévation⁶¹. De façon plus générale l'élévation au nord-ouest de l'enceinte semble avoir perduré sans que beaucoup de modifications aient été apportées⁶². Le dispositif d'accès actuel n'est visible pour l'entrée. Il est intéressant de noter qu'une photographie de la collégiale datée de 1929⁶³ montre un porche qui se situe à présent devant le château. Ce déplacement apparaît comme étant totalement arbitraire. Au même titre, on pourrait s'interroger sur la présence des traces de portes.

Le fossé, quant à lui, a été complètement comblé à cet endroit et ce, semble-t-il, pour ménager un accès carrossable.

2-2 Le jardin et la basse-cour

Aucun bâtiment n'est visible dans la partie désignée par le terme de jardins par les auteurs et située dans la partie sud de l'enceinte. Toutefois sur le plan figure un bâtiment circulaire avec une adjonction carrée désigné par le terme de colombier.

La partie nord de l'enceinte, généralement qualifiée de basse-cour, semble dépourvue de bâtiments autres que ceux actuellement présents⁶⁴. Un grand pan de mur orienté est-ouest est visible en-deça de la tour nord. Celui-ci est encore en place. Le

⁵⁹ C'est pourquoi la demande de fouilles que j'avais présenté au SRA concernait cette partie. En effet cela aurait pu permettre d'établir un lien entre la construction de l'enceinte et celle de la tour et savoir si l'enceinte avait été flanquée d'une tour dès sa construction. La demande n'ayant pas aboutie cette question demeurera probablement en suspens.

⁶⁰ Cf. photographie ancienne 11, p. 47.

⁶¹ Ce mur a été consolidé à la chaux à son sommet, et cela assez récemment, pour des raisons de sécurité.

⁶² Ceci est visible sur un agrandissement de la photographie ancienne 1, p. 41.

⁶³ Cf. photographie ancienne 17, p. 49.

⁶⁴ Cf. photographie ancienne 2, p. 41.

bâtiment appelé « salles des gardes » conserve sa partie occidentale, comme nous l'avons vu précédemment, mais également ses pignons nord et sud. En revanche la partie orientale semble fortement ruinée. Une photographie plus précise⁶⁵ montre que peu de modifications ont été apportées au mur oriental.

Sur le plan figure un bâtiment qui subsiste à l'état de traces au nord de la « salle des gardes ». En revanche un bâtiment d'orientation nord-sud est figuré qui ne correspond ni aux photographies ni à l'observation que l'on peut faire actuellement⁶⁶.

Toutefois, il convient de préciser que les photographies concernant cette zone sont le plus souvent des vues d'ensemble et que, malgré les agrandissements, on ne peut en garder qu'une image relativement floue. Par ailleurs, les amas de pierres, qui jusque récemment occupait cette zone, auraient pu provenir du réduit seigneurial.

2-3 Le réduit seigneurial

Cette zone a été touchée par les restaurations et reconstructions les plus lourdes. Par chance, il existe des photographies, parfois assez précises, des éléments la constituant.

Les plans établis pour le château sont généralement antérieurs aux reconstructions. Certaines parties sont reconstituées comme nous le remarquons avec le second cellier sur le plan de Jules Picard par exemple. Lorsque l'accès actuel à ce réduit est franchit nous arrivons dans une cour intérieure. Des photographies révèlent que cet accès était encombré par des gravas⁶⁷. De même l'accumulation des gravas empêchaient d'accéder à la tour résidence comme l'atteste la photographie ancienne 11 (Annexes, p. 47). Sur cette même photographie, on constate que l'ouverture de la tour a été complètement reconstruite et que le tore outrepassé a été intégralement refait. On peut se demander si les éléments constitutifs n'ont pas été retrouvés dans les gravas et remontés puisque la pierre ne semble pas avoir été récemment travaillée. De plus, cet élément est proche, au niveau formel, des autres éléments constitutifs de ce bâtiment.

Le bâtiment situé à droite de la poterne se présente, sur le plan⁶⁸, comme étant constitué de deux pièces avec deux passages les reliant entre elles. Un seul accès a été conservé jusqu'alors. Le problème que pose ce plan au niveau des ouvertures, est la

⁶⁵ Cf. photographies anciennes 20 et 21, p. 50..

⁶⁶ Celui-ci se trouve sur le plan juste au sud-est de la tour nord.

⁶⁷ Cf. photographie ancienne 11, p. 47.

⁶⁸ Cf. plan de J. Bocquentin.

superposition des éléments pouvant appartenir à différents niveaux⁶⁹. Toutefois, il nous montre la localisation du mur nord qui semble bien délimiter ce réduit. En effet, l'observation dans son état actuel me conduit à penser que ce mur a été entièrement remonté. Le plan peut toutefois laisser penser que, lors du relevé, il subsistait à l'état de trace ou tout au moins de façon partielle. Ce plan montre aussi que le mur qui délimite cette cour avec trois ouvertures. L'une est à présent difficilement interprétable et donnait accès au second cellier. Au sud-ouest de l'habitation actuelle on peut percevoir une structure s'apparentant à un angle de mur et qui constitue une sorte d'angle pour le bâtiment d'habitation au delà de ses limites actuelles. Cet élément est difficilement interprétable mais s'apparente à une vis d'escalier.

Les photographies concernant le bâtiment d'habitation actuelle sont intéressantes à plus d'un titre. Tout d'abord on voit le caractère arbitraire de la fermeture du bâtiment à l'ouest. En effet le bâtiment s'étendait en direction de l'ouest au moins dans sa partie septentrionale. Ce bâtiment aurait ainsi pu constituer une sorte d'aile nord pour le réduit. Par ailleurs, un passage mural est visible au nord de ce bâtiment⁷⁰. Le mur fermant la partie nord ne semble pas être celui d'origine. Le mur reconstruit délimitant le réduit pourrait avoir repris son tracé.

Les ouvertures ont, quant à elles, été modifiées. Il s'agissait de baies rectangulaires très faiblement cintrées dans la partie sommitale de la partie nord du bâtiment. Lorsque l'on observe la façade est, de nombreuses reprises sont visibles. En outre les deux fenêtres au sud ont été complètement remontées. D'après les photographies, il s'agissait de larges baies rectangulaires à peine cintrées cette fois⁷¹. Les meneaux les ayant remplacé tout comme ceux implantés sur la façade ouest relèvent de l'une vision fantaisiste du bâtiment. En revanche la voûte de la partie sud du bâtiment est visible et a été conservée. Un passage semble relier ce bâtiment à la tour résidence.

Sur la partie ouest du réduit, le plan de J. Bocquentin montre qu'aucun mur ne délimite le réduit que ce soit au nord ou au sud de la tour de guet. Au sud, le seul mur clôturant appartient au cellier. Les photographies anciennes vont également dans ce

⁶⁹ Ceci est perceptible sur la tour-résidence où la porte d'entrée figure juxtaposée aux baies et aux latrines du niveau supérieur.

⁷⁰ Cf. photographie ancienne 24, p. 51 et photographie ancienne 31, p. 53.

⁷¹ Cf. photographie ancienne 25, p. 51.

sens. Sur l'une d'elles⁷² on voit une sorte de talus conduisant directement au cellier. Celui-ci est également visible sur la gravure tirée de l'ouvrage de Maillard de Chambure⁷³. Le mur présent maintenant aurait été complètement remonté et ne correspond pas à la trace d'arrachement de la courtine. On peut faire le même constat pour la partie située au sud de la tour de guet. Les photographies font état d'un trou béant. Par ailleurs deux photographies (présentes dans un des dossiers des archives du patrimoine) sont juxtaposées pour montrer l'état antérieur et l'état postérieur aux travaux de cette partie. L'effet est saisissant et on constate que le remontage est intégral. Toutefois une ouverture, aménagée dans cette partie du site, pourrait être interprétée comme un dispositif de vidange pour latrines. Celle-ci est visible actuellement et comprise dans le bas de ce mur juste au-dessous de la tour⁷⁴. En revanche la baie géminée a été mise en œuvre récemment comme en témoignent les traces de taille ainsi que l'aspect de la pierre.

Un autre élément connu par les photographies constitue un apport très important pour la compréhension du site. Il s'agit d'un pan de mur qui prolongeait le mur sud de la tour de guet en direction de l'est⁷⁵. De larges baies sont visibles sans que la netteté de l'image ne permette de les définir avec plus de précision. Un retour semble s'être fait en direction du nord ce qui pourrait expliquer les ouvertures présentes sur la façade est. Ceci suggère la présence d'un bâtiment au-dessus de la voûte du second cellier. Nous reviendrons sur cet élément dans l'étude architecturale.

⁷² Cf. photographie ancienne 23, à. 51.

⁷³ MAILLARD de CHAMBURE, Charles Hippolyte, Voyage pittoresque en Bourgogne. Première partie : département de la Côte d'Or, Dijon, Brugnot, 1833.

⁷⁴ Ce point sera repris dans l'étude architecturale.

⁷⁵ Cf. photographies anciennes 26, 27, 28 et 29, p. 52.

3- Les fouilles à Thil

On peut distinguer trois campagnes de fouilles connues ayant eut lieu à Thil. Celles-ci sont prises en compte au même titre que les restaurations dans la mesure ou elles ont contribué à modifier l'apparence du site. De plus elles sont liées à l'architecture puisqu'un travail de restauration a lieu parallèlement à l'activité archéologique. Les structures mises au jour seront, bien évidemment, un facteur important pour la compréhension du site. Toutefois, il s'agit de fouilles anciennes et toutes les données ne sont pas consignées aussi rigoureusement qu'il aurait convenu notamment les localisations sur le plan d'ensemble.

Ces rapports sont néanmoins une source incontournable pour comprendre le site. L'ordre de cette partie suivra la chronologie des fouilles.

3-1 Les fouilles de 1968

Ces fouilles ont été menées par l'association REMPART tout comme les fouilles de 1969. Pour ces deux années un bilan, resté confidentiel, a été dressé⁷⁶.

En 1968, les fouilles ont eu lieu au mois d'août avec un effectif de 26 personnes. Cette campagne a concerné toute la partie ouest du réduit seigneurial à savoir les deux celliers, la tour ouest et la partie ou se situe actuellement l'accès au château. Il est possible de se repérer avec le plan numéroté. Ces travaux concernent les zones 13, 14 et la tour de guet⁷⁷. Une levée de plan a été faite par Jean Bocquentin pendant ces travaux et concerne la partie centrale du château.

1) Le cellier (14)

La fouille concerne le cellier proprement dit et l'espace qui le surplombe. Il est précisé que ce dernier espace avait été couvert par une chape de béton quelques années auparavant.

Le cellier n'était pas comblé d'après l'auteur et a été simplement nettoyé. La voûte nord-ouest était effondrée et ses restes ont été enlevés. Au niveau supérieur le

⁷⁶ Cf. annexes, plan 3, p. 19.

⁷⁷ Idem.

seuil de la porte donnant accès à l'escalier à vis inséré dans le rempart sud a été déblayé qui a permis la découverte d'un carreau vernissé.

L'apport de ces travaux pourrait sembler faible s'ils n'étaient accompagnés d'une description assez minutieuse du lieu. Ainsi apprend-on que la voûte « est effondrée sur le quart du quartier nord-ouest » mais que les arcs sont demeurés intacts. Il est également fait mention d'un soupirail sur la face est. Une autre information pouvant nous intéresser est la mention d'une faille sur la tour ouest. Celle-ci ne serait ainsi pas à mettre en relation avec le démantèlement du mur prolongeant la tour de guet. Enfin, aucune mention de passage dans la face ouest n'est faite, ce qui semble attester de la contemporanéité de cette ouverture.

2) La tour de guet

Les fouilles effectués dans la tour de guet ont uniquement concerné un espace rectangulaire de 2,25 mètres sur 1,40 mètre situé au niveau inférieur de la tour. Ce « puits » a été vidé et le matériel est énuméré. Celui-ci est constitué d'objets métalliques, de verre, d'objets en terre cuite, d'ossements et de quelques monnaies. L'énumération de ce mobilier serait fastidieuse mais quelques objets méritent d'être signalés. Ainsi « des ferrures de porte ou de trappe » sont attribuées au système de fermeture du « puits ». Quelques objets prestigieux sont également mentionnés comme un verre à pied soufflé ou encore des carreaux plombés à motifs géométriques, floraux ou zoomorphes. Enfin, la présence de monnaies est digne d'être signalée et les datations avancées sont comprises entre le XVI^{ème} siècle et le XVII^{ème} siècle⁷⁸. Une coupe schématique accompagne le texte.

L'interprétation de cette structure reste difficile. Les auteurs écartent l'hypothèse d'un silo en raison de l'humidité du lieu. En outre la non étanchéité de la structure permet d'écarter l'hypothèse d'une citerne à. Ils pensent alors qu'il s'agit d'un cachot. Toutefois nous ne garderons que le terme de cul-de-basse-fosse en signalant qu'il a servi de dépotoir.

⁷⁸ Il est toutefois précisé que ces monnaies sont passées inaperçues lors de la fouille et ont été retrouvées dans les déblais. Elles sont toutefois attribuées à la partie supérieure du « puits ».

3) Le second cellier (13)

Peu de précision sont apportées pour les travaux consacrés cette zone. Il est tout juste stipulé que la porte donnant sur la cour intérieure a été dégagée ainsi que celle donnant accès au cellier. L'escalier reliant les deux espaces n'était pas présent.

Plus au nord la jonction entre le second cellier et cet espace est matérialisée sur le plan mais non explicitée par le texte. Il s'agit d'un départ de mur long de 4 mètres pour 2 d'épaisseur percé par ce qui pourrait être une porte. L'auteur précise enfin que peu de matériel a été retrouvé dans cette zone.

4) L'espace nord ouest du réduit

Cet espace a été complètement remodelé de façon à ménager un accès pour le site. Les données des fouilles concernant cet emplacement sont ainsi particulièrement intéressantes.

L'auteur précise tout d'abord que d'importants déblais recouvraient cet espace constitués de « quantité de pierres taillées ou équarries, des fragments de tomettes en terre rouge ». Des parties carrelées encore en place ont été retrouvées en différents points de cet espace, notamment au nord et au sud-ouest. En revanche, aucune trace de mur ne semble avoir été mise au jour à l'ouest. Quant au matériel énuméré, il s'agit d'objets métalliques à savoir quelques clous, des carreaux plombés, des tuiles et de la vaisselle céramique. On remarquera également la présence de « nombreux fragments de vitraux d'un vert foncé » et d'un fragment de moulure en stuc.

D'après l'auteur, ce lieu était un espace résidentiel. Ceci serait confirmé par la présence de pavement et de fragments de vitraux. Ce fait met à mal la thèse d'une entrée qui se serait faite par l'ouest et qui a probablement été concrétisée par des restaurations postérieures. Toutefois il est dommage que les localisations exactes de ces zones pavées n'aient pas été consignées ce qui aurait permis de se faire une image de la surface présumée résidentielle.

3-2 La campagne de 1969

La campagne de fouilles de 1969 s'est déroulée avec un effectif initial de 38 personnes pour se stabiliser à un effectif de 27 personnes. Les travaux de déblaiements

et de fouilles ont concerné le nord du réduit seigneurial mais également les cuisines, la cour intérieure et la poterne.

1) Le nord du réduit seigneurial

La fouille de la zone nord du réduit (12) a permis la mise au jour d'un mur perpendiculaire au mur ouest qui délimite ce bâtiment. Un dallage avait également été trouvé en place.

Au niveau du matériel, on distingue des objets comme une frise de griffons, des carreaux aux motifs floraux, géométriques mais aussi avec des représentations de personnages ainsi que des tambours de colonne.

L'auteur considère que ce mobilier avait appartenu à un étage supérieur puisque le sol du premier niveau était déjà dallé. La colonne pourraient selon lui également appartenir à ce premier étage qui aurait pu être une pièce d'apparat. Cette hypothèse est appuyée par les témoignages de personnes ayant vu une cheminée en place au deuxième niveau au dessus de cet espace.

2) Les cuisines (11 partie sud)

Les cuisines ont été dégagées en empiétant sur la cour intérieure. Un mur délimitant ces deux ensembles a été mis au jour. Il était construit en grand appareil et à son extrémité⁷⁹ se trouvait une colonnette considérée comme un montant de porte. L'auteur signale la présence de fragments d'escaliers à vis et suppose que l'ensemble appartenait à une cage d'escalier.

A 40 centimètres en contrebas des cuisines, un dallage en pierres calcaire a été mis au jour. Un petit escalier de deux marches permettait de joindre la cour. Une autre porte ainsi que le montant d'une fenêtre ont été découverts au sud-ouest des cuisines. Il est dommage que ces données n'aient pas été consignées de façon plus précise ce qui aurait permis une amorce à la lecture du bâtiment.

⁷⁹ Il s'agit vraisemblablement de l'extrémité nord bien que ce fait ne soit pas précisé très clairement dans le texte.

3) La cour intérieure

Outre le seuil des cuisines, deux points ont été fouillés, lors de cette campagne à savoir la porte et l'accès reliant le cellier à la cour.

La porte donnant accès au cellier était comblée de gravas. Selon l'auteur, ceux-ci proviendraient des étages supérieurs et étaient constitués de débris de mortiers, de pierres de blocage et de blocs taillés correspondant à des montants de fenêtres ou de portes⁸⁰.

La porte, quant à elle, a été dégagée jusqu'à une profondeur de 25 centimètres sous le seuil du portail. Son remblai était constitué de quelques carreaux et de pierres taillées dont des fragments de meneaux. D'après l'auteur le passage était bâti en degrés. Cet emmarchement constituerait un élément important puisqu'il dissocierait ce « réduit seigneurial » du reste du site au niveau de sa topographie.

3-3 Les fouilles de 1978

Ces fouilles ont été entreprises par René Angonin en septembre et octobre 1978. Un rapport très incomplet se trouve au Service Régional d'Archéologie. Elles concernent l'enceinte au niveau de la poterne est. Un espace (figurant sur le plan général) a été mis au jour. L'auteur part d'un postulat attribuant ces murs à l'époque gallo-romaine. Il justifie ce point par la présence de « céramique très frustre ». Il est vrai que le bilan du matériel retrouvé montre qu'il s'agit très certainement de céramique commune noire et d'ossements. Toutefois, ceci ne justifie, à mes yeux, aucunement cette datation.

La structure du mur parallèle à l'enceinte est intéressante puisqu'« une embrasure en pierres taillées en forme d'arc en plein cintre » est signalée. S'il s'agit d'une porte, cette embrasure viendrait confirmer la prolongation du bâtiment jusqu'à l'habitation actuelle. Etant donné la cohérence de cette structure avec le mur d'enceinte, je pense que celle-ci appartient plutôt au XIII^{ème} siècle. En effet, le niveau de corbeaux qui court sur la partie supérieure de cet espace, désormais enfoui, correspond au niveau des archères.

⁸⁰ Il n'y a pas de description plus précise les concernant.

Un autre sondage a été réalisé au pied de l'habitation actuelle. Le bilan réside dans la découverte d'un peigne en bois. Rien n'est connu au niveau des structures mises au jour.

Le bilan des fouilles entreprises à Thil se résume à la multiplication d'opérations effectuées sur les parties jugées les plus prestigieuses du château. Les rapports, s'il est vrai qu'ils sont anciens, restent tout de même très lacunaires pour les question de stratigraphie et de façon plus générale sur la mise en parallèle des structures et du mobilier. Le mobilier de ces fouilles, laissé à l'abandon pendant deux décennies au château de Thil, a été confié au Musée Archéologique de Dijon par le nouveau propriétaire du site. Entre temps, les traces permettant de situer les objets dans leur contexte ont disparues.

IV ETUDE DU BÂTI

Le but de cette étude est d'établir une chronologie du site et afin de mieux cerner les phases de construction. Après avoir décrit les bâtiments celle-ci prendra en compte les aspects techniques mais aussi les éléments d'architecture en proposant des datations par le biais de comparaisons stylistiques avec d'autres châteaux. Une synthèse établira des comparaisons au sein même du château si des ressemblance d'appareils sont décelables par exemple. Dans cette même synthèse un schéma d'évolution sera proposé et des questions subsidiaires traitées.

A- Description des bâtiments

1- L'enceinte et la basse-cour

1-1 L'enceinte⁸¹

L'enceinte est un vaste polygone irrégulier de 125 mètres du nord au sud et de 70 mètres d'est en ouest. Deux parties se distinguent ; une au nord qui présente des dispositifs de défense et une au sud qui subsistait à l'état de trace avant les travaux de restauration. L'enceinte se découpe en pans irréguliers qui donnent, sur le plan, l'impression de former une ellipse. Dans la partie nord, on trouve d'ouest en est un pan à 10 mètres puis à 15 mètres et encore à 15 mètres. Quelques mètres plus loin se trouve la tour nord. A l'est de celle-ci, l'enceinte se poursuit avec trois pans de 10 mètres qui donnent une impression de forme courbe avant que le mur ne se poursuive de façon rectiligne jusqu'à la tour ronde de l'est.

La partie sud, quant à elle, présente six pans longs de 15 à 20 mètres et un septième, à l'ouest, long de 60 mètres. Elle ne présente aucun dispositif particulier.

On remarque, pour la partie nord, seize canonnières, disposées tous les 6 mètres en moyenne pour la partie ouest, qui rythment l'enceinte. A l'est de la tour, ce dispositif se poursuit régulièrement jusqu'à une partie percée d'archères qui se prolonge sur une

⁸¹ Cf. photographies récentes 1, p. 23 ; 2 et 3, p. 24 ; 4 et 5, p. 25 ; 6 et 7, p. 26.

vingtaine de mètres. A ces archères vient s'ajouter une poterne restaurée. Ensuite on rencontre deux canonnières espacées de 17 mètres dont la dernière est accolée contre la tour ronde de l'est.

Deux tours flanquent cette enceinte ; une au nord, de forme carrée (7 mètres par 7), arasée à environ 4 mètres de hauteur et ne présentant aucun dispositif de défense visible ; l'autre flanque le côté est et est percée de trois canonnières espacées de 2,5 mètres.

Pour finir, l'entrée permettant d'accéder au château a été complètement reconstruite et ne pourra, sinon pour ses éléments, être intégrée à l'étude.

1-2 La basse-cour

La basse-cour désigne la partie comprise dans la partie nord de l'enceinte, la partie sud étant le plus souvent désignée par le terme de jardins.

Jusqu'à une période récente celle-ci contenait de nombreux blocs de pierre dont des fragments d'architecture. Le tout, disposé en tas, a été déplacé pour aménager une pelouse.

Deux restes de bâtiments subsistent dans cet espace situé en contrebas du réduit seigneurial ; un mur haut de 3 à 4 mètres présentant des opes correspondant à des trous de boulines et à des traces de poutraisons (au dessous de la tour nord sur le plan) ainsi qu'un grand bâtiment épousant la forme de l'enceinte. Ce dernier mesure une vingtaine de mètres du nord au sud et, à l'instar de l'enceinte, se courbe en direction de l'est à mesure qu'il s'approche du nord. Un mur de refend coupe ce bâtiment en deux parties ; une au nord et une au sud. Des aménagements de confort existent en plus des bouches à feu aménagées plus tardivement. Deux belles cheminées sont visibles ; une sur le mur sud et l'autre sur le mur nord. Un renforcement dans le mur ouest accueille deux sièges avec une évacuation à conduit biais. Il s'agit de latrines. Celles-ci coïncident avec le niveau de sol que délimitent les corbeaux et avec les cheminées. A cet étage correspond également une fenêtre voûtée en plein cintre.

Un aménagement maçonné de 2 mètres par 2 à l'est de ce bâtiment comprend un départ d'escalier. Enfin, les murs nord et sud sont les murs pignons comme l'atteste leur forme triangulaire.

Une margelle de puits a été placée à quelques mètres du réduit seigneurial mais ne correspond à aucun percement dans le sol.

Un autre puits, cette fois en place, se situe en dessous d'une terrasse à l'est de l'habitation actuelle.

Le mur de refend qui sépare l' « ovale », à l'est, a été très fortement reconstruit comme nous l'avons vu dans la partie sur les restaurations. Une baie a été aménagée avec en son milieu la « colonne du V^{ème} siècle » et cela au XX^{ème}, tout comme le passage qui mène à la partie sud du château.

Ainsi l'analyse du bâti ne concernera que le bâtiment désigné par le terme de « salle des gardes ». Le puits en place, quant-à-lui sera rattaché au réduit seigneurial.

2- Le réduit seigneurial⁸²

Le réduit seigneurial est limité au sud par ce que les auteurs appellent le « rempart sud ». Au nord un mur reconstruit à époque contemporaine⁸³ en trace le contour. A l'est, le bâtiment d'habitation actuelle avec la tour résidence en marque la limite, alors qu'à l'ouest celui-ci est délimité par la tour de guet, le mur du cellier et la reconstruction d'un pan de mur. Ses dimensions pour les parties les plus éloignées sont de 36 mètres d'est en ouest et de 30 mètres du nord au sud.

2-1 Le rempart sud⁸⁴

Le mur désigné par ce terme mesure 25 mètres d'ouest en est pour environ 15 mètres de hauteur et 2,5 mètres d'épaisseur. Il est constitué de petits moellons disposés en assises irrégulières et liées par un mortier constitué de chaux. Des trous de boulins, disposés régulièrement, sont visibles sur la partie intérieure orientale. Des ouvertures jalonnent ce mur ainsi que des restes de cheminées. D'ouest en est, on observe une cheminée qui marque l'angle du contrefort et de ce mur. Elle se distingue par ses piédroits chanfreinés et les traces de rubéfaction sur la pierre⁸⁵. A 4,5 mètres une ouverture en forme d'ogive constituée de moellons de petites tailles et liés par un enduit très couvrant ouvre le mur sur une largeur de 1,5 mètres. Vue de l'extérieur cette fenêtre présente un linteau reprenant la forme de l'ogive tout en étant constitué d'un seul bloc. Une baie rectangulaire surplombe cet élément de 2 mètres dans le même axe. Une

⁸² Cf. photographie récente 13, p. 29.

⁸³ Cf. partie 3 sur les restaurations.

⁸⁴ Cf. photographies récentes 23, p. 34 ; 24 et 25, p. 35 ; 26 et 27, p. 36.

⁸⁵ Celle-ci est en effet très rouge et éclatée dans la partie correspondant à l'âtre.

reprise est visible pour les parties basses de cet élément. Deux petites ouvertures (inaccessibles) surplombent encore cette baie. Elles sont disposées de part et d'autre de celle-ci. Un peu plus à l'est (5 mètres) un espace semi-circulaire provoque un renforcement dans la paroi du mur. Des éléments d'escalier à vis sont suspendus dans le mur. Un accès à cette partie est rendu possible par la présence d'une porte qui subsiste jusqu'à la hauteur de son linteau. Sur la façade extérieure cette tourelle d'escalier se distingue par un appareillage fait au moyen de blocs taillés et par les cinq pans qui la constitue.

Environ 4 mètres plus loin on observe une baie à coussièges. Celle-ci est voûtée par un arc en anse de panier. L'embrasure rectangulaire est coupée en deux par un pilier central visiblement reconstruit en ciment. L'aspect extérieur du linteau est un trilobe engravé monolithe.

Au dessous de cet élément et au niveau du sol actuel on aperçoit une ouverture rectangulaire dont le linteau est soutenu par des coussinets. Son ébrasement se rétrécit à mesure que l'on s'éloigne de la cour.

Deux mètres plus à l'ouest et de façon presque centrée par rapport aux éléments dernièrement évoqués, une autre baie à coussièges se distingue. A la différence de la précédente, l'arc est en berceau brisé. Le tableau couvre la largeur de l'ébrasement. Un bandeau oblique surplombe ces deux baies.

A environ deux mètres de la dernière baie évoquée une ouverture rectangulaire perce le mur au même niveau de sol. Celle-ci présente un accès en biais qui conduit à un siège percé. Ce dispositif correspond à une tour adossée au rempart. Enfin au niveau de la tour résidence et au même niveau de sol que les deux derniers éléments évoqués se trouve un piédroit de cheminée avec la trace d'un conduit qui mène aux parties supérieures du rempart. Le fond de cette cheminée est lié par un mortier de tuileau.

Toute la partie occidentale du rempart sud est surplombée, pour les parties hautes, par un bandeau. Paradoxalement, un bandeau court sur la partie extérieure de cette façade mais sur la partie opposée.

2-2 Le cellier⁸⁶

Le cellier est un espace de 10 mètres par 7 mètres accolé à la partie occidentale du rempart sud.

Un pilier central et octogonal reçoit les quatre voûtes d'ogive. Les arcs sont surbaissés et chanfreinés. Des culots aux angles reçoivent la retombée des voûtes. Ils sont sculptés de façon très sommaire et quelques uns sont brisés. Des pilastres engagés reçoivent les retombés des voûtes pour les parties centrales.

Les clefs de voûte sont également décorées avec des motifs végétaux et un d'entre eux représente une sorte de spirale ou plus simplement un motif serpentiforme.

Le matériau utilisé est du petit moellon lié avec un mortier d'apparence très blanche. Les joints sont très épais. Une reprise au ciment est également perceptible au nord-ouest du cellier ; elle correspond très probablement à l'installation de l'escalier en béton comme nous l'avons vu dans la partie liée aux restaurations.

2-3 La tour de guet⁸⁷

Cette tour se dresse à l'ouest du réduit. Elle se distingue par sa très grande élévation de 25 mètres. Sur le plan ses dimensions sont de 6 mètres du nord au sud et 5 mètres d'est en ouest. Quatre niveaux de cette tour subsistent. L'accès au premier niveau se fait par un escalier métallique (aménagé récemment) qui conduit à une ouverture rectangulaire surmontée d'un linteau à coussinets. Ce passage se trouve au nord de la tour de guet. Une ouverture est également présente sur le flan est au même niveau de sol. Enfin, une dernière ouverture se fait sous forme d'arrachement sur le côté sud. L'espace intérieur pour ce premier niveau est singulier puisque nous avons affaire à une moitié de voûte en berceau surplombant un espace rectangulaire qui forme un puits. De plus une archère à très faible ébrasement est obturée par l'épaisseur du mur (ceci n'est pas visible sur le plan de J. Bocquentin). Un escalier à deux volées droites conduit au second niveau. Dans la rampe de cet escalier on aperçoit la trace d'une porte. Ce niveau comporte trois archères disposées sur les côtés nord, ouest et sud. Ces archères à niches sont surmontées de linteaux à coussinets. La fente n'occupe pas la totalité de l'ébrasement. Ce dernier, triangulaire, possède un angle de 30 degrés. Dans le trou de la

⁸⁶ Cf. photographies récentes 28 et 29, p. 37.

⁸⁷ Cf. photographie récente 33, p. 39.

voûte d'ogives un escalier a été aménagé récemment pour permettre l'accès au troisième niveau.

Deux ouvertures jalonnent les mur sud et ouest de cet étage ; une porte rectangulaire surmontée d'un linteau sur coussinets pour le premier et une baie à coussièges (dont seul un subsiste) pour le second. Un plancher en bois a été ajouté récemment qui conduit au sommet de la tour.

Cette tour a été bâtie à l'aide de moellons irréguliers à l'exception des chaînages d'angles construits avec des blocs de pierre taillés.

2-4 La tour résidence

La « tour-résidence » est un bâtiment de 10 mètres d'est en ouest et de 12 mètres du nord au sud. L'accès se fait par une porte dessinée par un tore outrepassé remontée au cours des restaurations du XX^{ème} siècle comme nous l'avons dans la partie précédente. Ainsi, les marques de taille qu'on observe dans son embrasure sont-elles dénuées de tout contexte. De ce bâtiment deux salles subsistent ; une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage. Un bandeau court sur la pièce du bas soutenue par des consoles aux angles. Un plancher marque la limite entre cet espace et l'étage. Un escalier à vis permet d'accéder au niveau supérieur. Celui-ci est percé de deux baies à coussièges voûtées par un berceau brisé ; l'une se trouve à au nord-est et l'autre au sud-est. Au centre de ces baies, sur le mur est, on trouve une cheminée encastrée. Pour toute décoration, un tore outrepassé, cerne le contour de cette dernière. Au sud ouest de cet étage un couloir à conduit biais permet d'accéder à un siège à latrines qui surplombe une fosse. Une harpe d'attente vient obturer très faiblement la largeur de cette dernière.

L'aspect extérieur de cette tour se distingue par le soin apporté à la construction. En effet, les blocs sont soigneusement taillés et appareillés. Des dispositifs de fermeture sont visibles au niveau de l'accès au réduit seigneurial. Le matériau de construction à l'intérieur de cette tour est moins soigné. Il s'agit plus de moellons que de pierres réellement mises en œuvre.

2-5 Le « second cellier »⁸⁸

De cet espace situé au nord du cellier ne subsiste que le pilier central octogonal qui supporte une voûte d'ogives. Chaque pan de ce pilier conserve une nervure brisée. Les culots sont encore visibles au sud-est et nord-est où ils exercent encore la fonction de soutenir la voûte mais aussi au sud-ouest et au nord-est où ils restent intégrés à la maçonnerie sans plus de fonction.

⁸⁸ Cf. photographie récente 32, p. 39.

B- Etude des bâtiments

1- L'enceinte

1-1 Aspects techniques

1) La pierre

L'enceinte est constituée de moellons de forme allongée pour les parties basses et de moellons plus irréguliers pour les parties hautes. La partie ouest de cette enceinte est la seule à présenter un chaînage en pierres harpées. La pierre, bien que fortement érodée, présente des traces de broche⁸⁹. La tour nord, quant à elle, présente des traces de laye. Les deux arrachements correspondant au dispositif d'entrée portent pour l'un des traces de pic et une trace de badigeon rouge et pour l'autre des traces layées de façon presque horizontale.

Ce sont là les seuls éléments où des traces d'outils sont visibles.

2) Les mortiers

La partie sud de l'enceinte se distingue par l'emploi de deux mortiers différents ; un est réalisé avec un sable contenant des particules granitiques et l'autre avec un sable de rivière puisque l'on retrouve des moules de rivière dans ce mortier. Le premier mortier évoqué se trouve dans les parties hautes et le second dans les parties basses du mur. Ceci permet de cerner, à mon avis, le remontage du mur qui, comme nous l'avons vu dans la partie sur les restaurations a eu lieu dans les années soixante-dix.

Sur la partie nord deux types principaux de mortiers s'observent ; l'un réalisé avec un sable à particules granitiques roulées et l'autre à particules granitiques concassées⁹⁰. Le sable à particules granitiques roulées ressemble beaucoup au sable de la rivière Serein qui se trouve à proximité du site. L'autre sable, par ses grains concassés, s'apparente à un sable de carrière. Le mortier à particules concassées se

⁸⁹ Voir BESSAC, Jean-Claude, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierres de l'antiquité à nos jours*, RAN, supplément 14, éditions du CNRS, Paris, 1986, p. 107 pour la broche.

⁹⁰ Ces particules sont beaucoup plus anguleuses.

trouve dans les parties basses de l'enceinte au niveau de la « salle des gardes ». Les parties hautes sont liées par un mortier à particules granitiques roulées. Après la salle des gardes le mortier conserve l'aspect violacé qu'il avait au niveau précédemment dans les parties basses. Après la rupture visible sur le déroulé de l'enceinte⁹¹, le mortier se présente sous un aspect beaucoup plus sableux avant de redevenir blanc violacé et dur dans la reprise à l'ouest de la tour nord. Le mortier se présente de la même façon à l'est de la tour nord avant de redevenir sableux jusqu'aux dernières archères. Il reprend enfin son aspect blanc violacé sur le dernier tronçon et ce jusqu'à la tour est.

3) Les traces de bois

Quelques trous de boulins sont visibles sur la partie nord ouest de l'enceinte. Ils sont espacés régulièrement de deux mètres jusqu'à un coup de sabre situé à une vingtaine de mètres de la tour nord. A partir de cette limite, ils sont disposés de façon plus « anarchique ». La disposition régulière du premier tronçon évoqué permet de distinguer une cohérence dans la construction puisque les trous correspondent à des niveaux de platelages d'échafaudage⁹². Au-delà du coup de sabre, l'irrégularité de leurs positions témoigne des remaniements effectués pour ce tronçon.

1-2 L'architecture

1) Les appareils

Les appareils sont constitués, pour le côté nord-ouest, de moellons allongés pour les parties basses de l'enceinte et de moellons plus irréguliers pour les parties hautes. La partie nord-est est plus régulière quant à la taille des moellons. Les assises sont, pour le tronçon nord-ouest, régulières pour les parties basses et irrégulières pour les parties hautes. Le nord-est de l'enceinte présente des assises plus régulières. Au sud de l'enceinte, les appareils sont également constitués de petits moellons disposés en assises, cette fois, régulières. Enfin la partie ouest de l'enceinte possède un parement beaucoup plus soigné.

⁹¹ document de synthèse 5, p. 68.

⁹² Voir REVEYRON, Nicolas, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, DARA n° 13, Ministère de la Culture, Lyon, 1996.

En ce qui concerne les tours de flanquement on note que les parties basses de la tour nord sont constituées de gros blocs appareillés pour les premières assises puis de petits blocs régulièrement assisés.

2) Les éléments contemporains de cette maçonnerie

L'enceinte comporte seize canonnières, quatre archères et une archère-canonnière.

Les canonnières sont toutes à ébrasements externes et les orifices de tir sont rectangulaires avec parfois un arrondi aux angles⁹³. Pour la partie correspondant à la « salle des gardes » un enduit couvre la pierre et ne permet pas de voir comment ces canonnières s'intègrent à la maçonnerie. Les autres bouches à feu sont bien intégrées dans l'enceinte et seraient ainsi contemporaines du mur qui les reçoit.

L'archère-canonnière⁹⁴ est positionné de façon horizontale. Elle se trouve dans la partie nord-est de l'enceinte. Son orifice de tir est circulaire et placé au centre de celle-ci. Si sa voûte a été remontée, elle apparaît comme étant contemporaine du mur puisque aucune reprise n'est visible.

Plus au sud on rencontre quatre archères dont l'une enfouie se voit de l'extérieur. Les deux archères supérieures⁹⁵ sont couvertes par un berceau alors que les deux autres sont de forme rectangulaire simple. Ces archères occupent toutes la totalité du mur qui les accueille et peuvent ainsi être définies comme des archères simples⁹⁶. Les ébrasements sont d'une quarantaine de degrés. Les sols de l'ébrasement coïncident avec le sol de la salle, au moins pour les parties supérieures, comme l'atteste le niveau de corbeaux. Ces caractéristiques se trouvent d'après Jean Mesqui à partir des années 1240. Selon cet auteur, bien que la plupart des archères de cette époque soient à niche, l'ébrasement simple perdure comme l'attestent celles de Montfort en Côte d'Or⁹⁷.

Le relevé des archères de la collégiale (fondée en 1341) montre que ce type a perduré jusqu'à la première moitié du XIV^{ème} siècle. Ces dernières sont beaucoup plus simple et leur situation, presque inaccessible à cause des voûtes, rend pour le moins inconfortable le tir. Il pourrait s'agir de simples archères décoratives.

⁹³ Cf DURAND, Philippe, *Glossaire du château du Moyen-Age*, éditions confluence, 2001, p. 46 et 47.

⁹⁴ Cf. planche descriptive 2, p. 55.

⁹⁵ Voir vue d'ensemble des archères de la façade est dans les annexes p. 54.

⁹⁶ Voir la définition de DURAND, Philippe, op. cit., p. 40.

⁹⁷ MESQUI, Jean, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen-Age*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, 1979, Druz, p. 103.

Par ailleurs, un type d'archère proche se trouve à Coucy pour la basse-cour⁹⁸ ou encore à Provins dans les tours G, P et Q⁹⁹. Afin de rester prudent je me contenterai de dater ces archères de la seconde moitié du XIII^{ème} voire du début du XIV^{ème} siècle. Enfin, celles-ci sont cohérentes avec le mur qui les accueille et, si ce ne sont les reprises contemporaines, elles s'intègrent parfaitement à la maçonnerie.

3) Les reprises

L'irrégularité des appareils rend complexe la lecture des reprises. Toutefois, l'aspect de la pierre combiné aux ruptures dans les assises permet de distinguer des maçonneries différentes. Les éléments présents dans la maçonnerie, lorsqu'ils différeront, seront un indice pouvant confirmer ou infirmer ces reprises.

Ainsi, une rupture est visible au niveau du bâtiment appelé « salle des gardes », une autre se trouve à une dizaine de mètres. A quelques mètres à l'ouest de la tour nord une autre rupture se distingue. Elle correspond à l'installation d'une évacuation et à celle d'une bouche à feu. Sur la partie est, une fissure est visible à une dizaine de mètres de la tour nord. La disposition des canonnières se poursuit avec la même régularité. Cette fissure pourrait ainsi être rattachée à la partie refaite au ciment et correspondre tout simplement à la détérioration de l'enceinte. A 23 mètres au sud de la tour nord on peut observer un renforcement suivi d'une partie en saillie correspondant aux latrines. Dix mètres après ces latrines et peu après l'archère-canonnière une rupture isole les quatre archères. Suit enfin une reprise contemporaine dans laquelle s'intègre la porte. La partie est continue ensuite de façon régulière.

La partie nord-est du rempart vient s'appuyer contre la tour nord ainsi que l'aménagement à l'ouest de cette dernière.

1-3 Interprétation

La partie sud de l'enceinte ne contient pas d'éléments suffisamment pertinents pour permettre de dire si elle a eu une fonction défensive ou non. Toutefois, une bouche à feu comprise dans la tour est pointée en direction de la partie sud de l'enceinte. Cette

⁹⁸ Voir planche comparative 1, p. 56.

⁹⁹ Idem.

tour à canons¹⁰⁰ minimise le rôle défensif tenu par le mur délimitant l'extrémité sud de l'ovale, au moins pour les périodes tardives.

Le tronçon ouest de l'enceinte subsiste avec des traces de broche. Classé par Jean-Claude Bessac¹⁰¹ parmi les outils à percussion posée avec percuteur, il constate que cet outil est couramment utilisé pendant le haut Moyen Age et que son usage décroît à partir du XII^{ème} et XIII^{ème} siècle. Nous devons ainsi nous contenter d'une datation approximative antérieure à cette période. Cet élément reste isolé du reste de l'enceinte.

La partie nord de l'enceinte, révèle plusieurs états. Le premier est la partie est avec ses archères dont on peut situer la construction dans la seconde moitié du XIII^{ème} siècle voire la première du XIV^{ème}. Le second est la tour nord. Celle-ci présente des traces de laye dont Jean-Claude Bessac situe l'emploi du X^{ème} au XII^{ème} siècle, en précisant que la brettelle la remplace progressivement¹⁰². Cependant, l'aspect de l'appareil, à savoir des gros blocs appareillés pour les parties basses et les angles, et des moellons équarris pour le reste, se rapproche de celui de la collégiale et de la tour de guet. La collégiale ayant été construite au milieu du XIV^{ème} siècle, cette date approximative sera retenue.

Des aménagements tardifs eurent ensuite lieu avec l'installation des canonnières. L'installation de celles-ci nécessita la reconstruction de l'enceinte dans la partie ouest avec des reprises en sous-œuvre pour la salle des gardes comme en témoigne le changement d'appareils. Un tronçon vint également s'appuyer contre la tour nord. Celui-ci intègre des latrines qui furent conservées attestant ainsi d'une simple reprise du mur. L'archère-canonnière pourrait avoir été transformée en canonnière de façon tardive. Au sud de la partie percée d'archères, les reprises tardives reprennent, avec la reconstruction d'un tronçon de 17 mètres et la construction de la tour ronde à canons au XVI^{ème} siècle. Les autres canonnières sont attribuables au XV^{ème} siècle puisque Jean Mesqui dans son ouvrage *Château et enceintes de la France médiévale*¹⁰³ précise que ce courant de canonnières rectangulaires est apparu en Bretagne dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle. Il précise toutefois que ce modèle n'est presque pas sorti de cette zone à quelques exceptions près. Thil pourrait ainsi en faire parti.

¹⁰⁰ Cette définition est donnée par Jean Mesqui dans son ouvrage *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, collection Tout l'art, Paris, 1997, p. 430. Etant la seule tour équipée de canonnières cette mention est bien attribuable à la tour est.

¹⁰¹ BESSAC Jean-Claude, op. cit., 1986, p.107 et 185.

¹⁰² idem, p. 39.

¹⁰³ MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, volume 2, Paris, Picard, p. 301.

On doit noter la régularité des dispositifs de défense qui s'espacent tous les 6 mètres environ.

2- La « salle des gardes »

2-1 Aspects techniques

1) La pierre

Le matériau utilisé pour la construction de cet édifice reste encore le moellon. Ceux-ci sont utilisés systématiquement sauf pour les chaînages d'angles et les éléments de confort. Les chaînages d'angles sont constitués de beaux blocs harpés. Le bâtiment étant découvert la pierre demeure très érodée et les traces de taille ne sont plus visibles.

2) Les mortiers

Deux aspects de mortier se distinguent ; un mortier blanc pour la partie ouest et un mortier d'apparence beaucoup plus sableuse pour la partie est.

3) Les traces de bois

La présence de murs pignons au nord et au sud de ce bâtiment implique l'existence d'une charpente. Cependant les parties sommitales sont effondrées et ne gardent plus trace des opes de poutraisons.

En revanche, deux niveaux de corbeaux sont encore conservés ; l'un court sur toute la partie ouest et l'autre se remarque par deux corbeaux sur la partie sud du mur est, au dessous d'une fenêtre cintrée.

Ces corbeaux correspondent à des niveaux de plancher comme l'atteste le niveau des éléments architecturaux. Il est probable qu'ils recevaient les solives de ce plancher.

2-2 L'architecture

1) Les appareils

L'appareillage est constitué de moellons disposés en assises régulières. Seuls les chaînages d'angles et les éléments de résidence et de défense sont réalisés avec des blocs taillés. Une certaine cohérence se remarque pour les appareils de ce bâtiment.

2) Les éléments spécifiques

Deux ouvertures, deux cheminées, deux sièges à latrines et trois canonnières sont insérées dans le bâtiment. Les deux ouvertures se situent dans le mur est ; au sud, une fenêtre est voûtée en plein-cintre avec des claveaux qui occupent la totalité de l'ébrasement¹⁰⁴. Un rétrécissement s'opère jusqu'à ne présenter qu'une fente rectangulaire très allongée dans ses proportions. Au centre du même mur, une fenêtre à ouverture plus large présente elle aussi des claveaux occupant la totalité de l'ébrasement. Enfin, la partie nord du mur est percée par un trou sans forme dont les parties basses conservent une pierre courbe. Celle-ci se présente comme un coussiège et me conduit à penser qu'une baie à coussièges occupait cette partie effondrée. Ces trois éléments sont au même niveau horizontalement et semblent cohérents.

Les deux cheminées¹⁰⁵ sont situées aux extrémités nord et sud de ce bâtiment. Les piédroits de la cheminée nord ont des bases à pans sur deux assises surmontées d'un tore. Le linteau est mouluré. La cheminée sud est proche dans sa forme. Ces cheminées rappèlent, surtout pour la forme des piédroits, celle visible dans le donjon du château de Vincennes et datée des années 1370¹⁰⁶. Les latrines insérées dans le mur ouest sont à conduit biais. Le niveau de leur sol coïncide avec celui des cheminées.

Pour terminer, trois orifices circulaires percent ce même mur. Un ébrasement se fait vers l'extérieur et se termine par un orifice rectangulaire. Il s'agit de canonnières qui, comme je l'ai noté précédemment, peuvent être rattachées au XV^{ème} siècle.

¹⁰⁴ Cf. photographie récente 11, p. 28.

¹⁰⁵ Cf. planches descriptives 3 et 4, p. 57.

¹⁰⁶ Voir CHAPELOT, Jean, *Le château de Vincennes, une résidence royale au Moyen Age*, Editions du CNRS, Paris, 1994.

3) Les reprises

Une reprise en sous œuvre se lit dans la partie ouest du bâtiment par le changement d'assises. A ce détail près l'ensemble est cohérent.

2-3 Interprétation

Un premier état sur la face est se distingue par deux ouvertures et probablement une troisième. Le tout fonctionne avec un niveau de corbeaux. Il s'agit vraisemblablement d'une première habitation.

Un second état relie les deux cheminées et les latrines au niveau de sol délimité par les corbeaux. Je situe cet aménagement à la fin du XIV^{ème} siècle. Il serait venu obturer les baies de l'est.

Enfin, à la fin du XV^{ème} siècle une reprise en sous œuvre de l'enceinte aurait permis l'installation de canonnières.

3- Le rempart sud

3-1 Aspects techniques

1) Matériaux utilisés et traces d'outils

Une fois encore, le matériau principal est le moellon cette fois allongé. Toutefois, au sein de cet ensemble, quelques disparités peuvent être relevées. Ainsi, la tour à latrines est constituée de moellons mais aussi de blocs taillés. Il en va de même pour la tourelle d'escalier, située sur la partie ouest de cet ensemble, dont les blocs, par leur taille et le soin apporté à leur mise en œuvre, se démarquent du reste de l'enceinte.

Des traces d'outils sont visibles pour la partie intérieure sur le seuil de la porte d'accès aux latrines ainsi que sur le soupirail placé au centre de l'ensemble juste à l'est du cellier. Dans les deux cas on observe les traces d'un outil taillant. Il s'agit d'une

taille layée. Jean-Claude Bessac¹⁰⁷ précise que son usage se développe du X^{ème} au XII^{ème} siècle et est remplacé progressivement par la bretture.

2) Les mortiers

Le mortier, à part quelques reprises contemporaines au niveau des baies à coussièges et de l'escalier à vis, a un aspect blanchâtre et contient des éléments granitiques roulés. Il s'agit encore une fois d'un sable de rivière.

3) Les traces de bois

Des opes se situent sur toute la partie orientale de cet ensemble (du niveau du cellier à celui de la tour-résidence) dans la partie intérieure du réduit. Ils sont espacés régulièrement (tous les deux mètres environ) sur trois niveaux placés dans les parties supérieures du mur. Cette configuration, pour sa régularité et ses espacements, me conduit à penser qu'ils s'agit de trous de boulins. Cette régularité dénote également une certaine cohérence dans la construction de la partie est.

La partie occidentale conserve aussi des trous de boulins espacés régulièrement excepté l'un d'entre eux placé au niveau d'une reprise. Ces opes ne correspondent pas exactement avec ceux de la partie orientale. Un léger décalage s'observe.

Par ailleurs, un niveau de corbeaux court au-dessous de la cheminée et de la porte des latrines. Leur présence, coïncidant avec ces éléments, confirme certainement la présence d'un plancher qui pourrait avoir reposé sur une solive posée sur ces corbeaux.

De façon plus anecdotique des petits orifices ponctuent l'embrasure des fenêtres. Ils pourraient être rattachés à un système de fermeture en bois.

3-2 L'architecture

1) Les appareils

L'appareillage est constitué de moellons allongés disposés en assises régulières à l'intérieur comme à l'extérieur. Un changement d'assises est perceptible entre l'accès

¹⁰⁷ BESSAC, Jean-Claude, op. cit., p.39.

aux latrines et la baie à coussièges mais également à quelques mètres de la partie la plus occidentale.

D'autres disparités s'observent à l'extérieur sur la tour à latrines où l'appareil est formé de blocs moyens taillés avec en alternance des lits de moellons allongés. Ces disparités s'observent également sur le parement extérieur de la tourelle d'escalier à vis où l'on trouve un moyen appareil de blocs approchant le carré et disposés en assises régulières.

2) Les éléments spécifiques

Deux cheminées, une à l'extrémité orientale et l'autre à l'extrémité occidentale, clôturent cet espace. La cheminée située dans l'angle avec la tour-résidence¹⁰⁸ est très incomplète comme nous l'avons vu dans la description. Ainsi établir des parallèles est rendu difficile et je me contenterai de dire qu'elle fonctionne avec la tour à latrines et le niveau de corbeaux. Le même problème se pose pour la cheminée située sur la partie occidentale.

En revanche, les baies sont datables ; la fenêtre en forme d'ogive à linteau monobloc trouve un écho à Bazoche dans l'Aisne pour le XIII^{ème} siècle¹⁰⁹. La baie à coussièges avec le linteau trilobé monolithe, quant à elle, a été datée par Jean Mesqui à la charnière entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle¹¹⁰. Enfin, la dernière baie à coussièges s'apparente à une embrasure de fenêtre visible à Crépy-en-Valois et du XIII^{ème} siècle par Jean Mesqui.¹¹¹

La tour à latrines pourrait, comme l'induisent les travaux de Jean Mesqui, être rattachés à la fin du XIII^{ème} ou au XIV^{ème} siècle¹¹².

Le bandeau qui court de façon oblique sur le mur s'apparente à une trace de toiture.

Tous ces éléments datés apportent une cohérence chronologique pour la partie centrale du « rempart sud ». L'examen des reprises s'avère indispensable pour en saisir les particularités.

¹⁰⁸ Cf. photographie récente 19, p. 32.

¹⁰⁹ Cf. planche comparative 2, p. 58.

¹¹⁰ Voir MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, De la défense à la résidence*, tome 2, Picard, Paris, 1991, p. 161, 216, 221 et 237.

¹¹¹ Cf. planche comparative 3, p. 60.

¹¹² Voir MESQUI, Jean, op. cit., 1991, p. 179 sur l'apparition de tours à latrines.

3) Les reprises

D'est en ouest, la première reprise perceptible est marquée par un changement d'assises qui intervient entre la baie à coussièges voûtée d'un arc d'ogive en berceau et l'accès aux latrines. Des reprises en sous-œuvre contemporaines touchent également cette zone mais cela reste un élément marginal. Toutefois, le bandeau des parties supérieures n'est pas concerné par cette reprise. La baie voûtée en anse de panier est marquée par la trace d'une reprise sur tout son contour.

Une autre reprise s'observe sur la partie occidentale. Cette fois encore c'est le changement d'assises qui en témoigne. Cette reprise sépare la fenêtre en forme d'ogive de la cheminée et du contrefort ouest. La fenêtre à coussinets surmontant l'ogive a été réalisée dans l'embrasement d'une ouverture rectangulaire plus importante comme l'atteste un remplissage de moellons qui conserve la trace de ce dernier.

Enfin pour la façade extérieure de ce bâtiment le changement d'appareil de la tourelle polygonale d'escalier à vis est également marquée par un changement d'aspect du bandeau qui passe de simple pour les parties planes à gorge pour la tourelle.

3-3 Interprétation¹¹³

Un premier état datable du début du XIII^{ème} siècle est perceptible. Il associe deux baies dont une à coussièges et une fenêtre en ogive à linteau monobloc. Les maçonneries sont cohérentes mise à part la probable adjonction de la tourelle d'escalier et la réinterprétation d'une ouverture. Cette zone d'habitation était couverte d'une toiture sur son flan oriental¹¹⁴. Cette zone devait être rattachée au cellier dont les niveaux de sols coïncident avec celui de la fenêtre en forme d'ogive.

Dans un second temps, ce bâtiment aurait été agrandi avec l'installation de la tour latrines et l'adjonction d'une cheminée. Cet agrandissement est accompagné du percement du mur pour l'installation de la baie à coussièges voûtée en arc brisé. Celui-ci explique la cohérence des niveaux de sol de ces trois éléments.

Un autre agrandissement a eu lieu à l'ouest avec l'installation d'une cheminée et du contrefort.

¹¹³ Cf. document de synthèse 6, p. 69.

¹¹⁴ Cf. document de synthèse 7, p.70.

4- Le cellier

4-1 Aspects techniques

1) La pierre

Le cellier est bâti en petits moellons dans son intégralité. Seuls le pilier central, les nervures, les pilastres et les consoles sont en pierres taillées. Les traces d'outils, sur ces éléments, forment des dentelures que l'on peut attribuer à la brette. Selon Jean-Claude Bessac¹¹⁵ cet outil arrive en bourgogne vers 1200 et disparaît progressivement à la fin du XV^{ème} siècle.

L'affleurement du substrat géologique de 50 centimètres sur le côté est et en partie sur le côté sud montre que le sol a été excavé pour installer ce bâtiment

2) Les mortiers

On observe une couleur principale de mortier dans le cellier : un mortier brun clair. L'autre mortier est réalisé avec du ciment et correspond tout simplement à la construction de l'escalier sur le flan nord-est comme nous l'avons vu dans le bilan sur les restaurations.

Certaines parties présentent des joints plus gras que d'autres. Ces joints très blancs, bien que réalisés à la chaux, pourraient correspondre à des rejointoiements contemporains.

Aucune trace de bois n'est visible

4-2 L'architecture

L'appareillage est constitué de petits moellons irréguliers disposés en assises. De nombreuses reprises en sous œuvre viennent le perturber. Toutefois la construction semble avoir été réalisée en un seul jet.

¹¹⁵ BESSAC, Jean-Claude, op. cit., p. 62.

Les voûtes sont irrégulières ; celle de la travée sud-est se démarque des autres par sa voûte en arcs à berceaux alors que les trois autres sont voûtées par des ogives. Toutefois, une cohérence se fait par les types de décors. En effet, tout comme les autres voûtes les nervures sont chanfreinées, un motif floral est placé en clef de voûte et la console représente un visage. L'arc doubleau nord est presque équilatéral puisque la largeur entre le pilastre engagé est de 2,45 mètres et les distances entre la base de l'arc et les piliers sont de 2,30 mètres. La régularité qui se dégage du plan de 1928¹¹⁶ ne permet pas de dire que la différence des couvertements est due une adaptation à l'espace

Pour terminer, le percement de la porte se fait en plongée.

4-3 Interprétation

La construction du cellier dénote une grande cohérence dans les décors apportés à sa réalisation. La différence de couverture de la travée sud-est ne s'explique pas par l'irrégularité de l'espace ; il pourrait s'agir de la cohabitation de deux modes de construction. Les traces de brettage donnent, selon Jean-Claude Bessac, un terminus *post quem* pour 1200. Hervé Mouillebouche¹¹⁷ fait un parallèle entre cette construction et celle de Notre Dame de Talant datée de 1198. Cette datation à la charnière du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle coïncide assez bien à celle des parties anciennes du « rempart sud ». Les niveaux de sol coïncident également et, bien que la chape de béton empêche de voir comment les murs sont liés, ces deux structures pourraient appartenir à une même phase de construction.

Le terme de cellier employé semble pertinent dans la mesure où cet espace en partie excavé pourrait avoir servi au stockage du vin ou d'autres aliments. La présence de vignes dans les environs se décèle sur le cadastre¹¹⁸.

¹¹⁶ Cf. plan 5, p. 21.

¹¹⁷ MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord, 13^{ème}-16^{ème} siècles*, EUD, Dijon, 2002, dans CD ROM.

¹¹⁸ Cf. 1^{ère} partie : le site et ses vestiges.

5- La tour de guet

5-1 Aspects techniques

La construction de cette tour est réalisée au moyen de moellons de tailles petites et moyennes ainsi que de pierres taillées. Les joints, sur la face nord, sont très gras alors qu'ailleurs ils sont secs. La trace d'arrachée présente sur ce même côté révèle un blocage de pierres lié par un mortier de sable de rivière. Cet arrachement est chaîné au mur de la tour et est ainsi cohérent avec celui-ci.

On observe des traces de brettage et des traces layées qui cohabitent au sein de l'ensemble. Celles-ci témoignent, selon le schéma de Jean-Claude Bessac, de la transition entre l'utilisation de ces deux types d'outils à savoir le XIII^{ème} siècle.

Des opes sont visibles sur la partie orientale à l'extérieur du bâtiment ; pour le niveau bas ils sont localisés un peu en dessous de la voûte du second cellier et dans les parties supérieures au niveau du second niveau. Les premiers, par leur taille pourraient appartenir à un niveau de poutraison comme nous le verrons plus loin. Pour les second un bandeau en pierre court en dessous.

5-2 L'architecture

1) Les appareils

Les blocs sont disposés en assises régulières. Plusieurs degrés d'assises sont décelables ; les assises de petits moellons, celles de moellons de taille moyenne et les blocs taillés. Il n'y pas d'alternance pour la face nord ou des blocs de taille moyenne courent sur toute la hauteur. En revanche, les autres faces emploient de façon irrégulière les différents appareils énumérés.

2) Les éléments spécifiques

La tour ouest abonde en éléments de défense mais aussi en éléments de confort.

L'archère du premier niveau s'adapte à la forme de l'espace et joue, à mon avis, un rôle plus dissuasif que réellement défensif. En effet le très faible ébrasement de celle-ci rend le tir impossible ou unidirectionnel¹¹⁹.

En revanche, les archères du niveau supérieur pourraient avoir joué un rôle réellement défensif. Elles sont toutes à niches avec une fente réduite en hauteur par rapport à la taille de l'ébrasement interne. Les linteaux, tout comme les autres ouvertures, sont à coussinets. Jean Mesqui situe l'apparition de ce type d'archères dans le premier tiers du XIII^{ème} siècle. Il précise qu'à partir des années 1240 « les ébrasements présentent une nette tendance à s'élargir passant des 20° à 50° avec toutes les embrasures intermédiaires¹²⁰ ». Les ébrasements sont, pour cette tour, de 50 degrés ce qui correspond tout à fait au type énoncé. Comme parallèle nous pouvons citer la tour Q de Provins qui est très proche au niveau de sa configuration.¹²¹

Les archères du deuxième niveau de la tour de guet ont des dimensions identiques et sont disposées sur les flancs sud, est et nord.

Les portes sont rectangulaires et leurs linteaux reposent sur des coussinets. On observe les mêmes types d'ouvertures à Monfort pour le début du XIII^{ème} ainsi qu'à Mont-Saint-Jean pour des sites proches. Jean Mesqui¹²² en date un exemple dans le Gard pour la fin du XIII^{ème} siècle¹²³.

La baie à coussièges du troisième niveau est, elle-aussi, surmontée d'un linteau supporté par des coussinets. Une grande cohérence se profile avec cet élément qui revient de façon récurrente.

Les consoles moulurées localisées sous le trou béant du mur sud de la tour et surmontées par des traces d'arrachements correspondent, par leur forme, à un édicule en pierres en saillie formant latrine. En effet, un type proche se rencontre dans l'ouvrage de Jean Mesqui¹²⁴ à Alluyes en Eure et Loire. Ces latrines complètes présentent des consoles formées de lobes. Cette interprétation est rendue encore plus plausible par la présence d'une petite ouverture rectangulaire située en contrebas et s'apparentant à un dispositif de vidange.

¹¹⁹ Cf. planche descriptive 6, p. 61.

¹²⁰ MESQUI, Jean, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, Paris, 1979, p. 103

¹²¹ Voir planche comparative annexes p.

¹²² MESQUI, Jean, op. cit., 1991, p. 201.

¹²³ Pour toutes ces comparaisons voir planche comparative 5, p. 63.

¹²⁴ MESQUI, Jean, op. cit., 1991, p. 172 illustration n° 189.

3) Les reprises

La principale reprise concerne l'angle sud-est de la tour sur une hauteur avoisinant les dix mètres. Elle correspond à l'arrachement du mur qui se prolongeait à l'est. Ce fait est abordé dans la partie sur les restaurations.

5-3 Interprétation

Cette tour, souvent datée par les auteurs du XIV^{ème} siècle, contient des éléments dont les points de comparaisons correspondent plutôt à la seconde moitié du XIII^{ème} siècle pour les datations. Les traces de taille correspondent d'ailleurs aussi à cette période.

Les deux premiers niveaux (et surtout le second) ont un caractère défensif comme l'attestent la disposition des archères alors qu'au troisième niveau une baie à coussiège sous-tend le caractère résidentiel pris par l'édifice dans les parties hautes.

Ce bâtiment, dont les accès sont à présent suspendus dans le vide, est probablement à mettre en relation avec des bâtiments adjacents. Des traces l'attestent sur le flanc est ou des opes que je considère comme étant cohérents avec le niveau de sol de la porte est marquent un étage. Les opes des parties supérieures et le bandeau qui les soulignent pourraient en être la couverture. Une relation est également envisageable avec le rempart sud où une ouverture (dont le niveau coïncide) présente le même type de linteau.

Tout ceci m'amène à penser que cet espace défensif et résidentiel formait un tout cohérent avec un édifice accolé.

6- La tour-résidence¹²⁵

6-1 Aspects techniques

1) La pierre

A la différence des parties énumérées précédemment les matériaux utilisés ici sont des pierres de grandes dimensions. De plus, les blocs ont des proportions à peu près constantes dont voici quelques exemples de modules : 65 centimètres par 37, 64 centimètres par 30 ou encore 75 centimètres par 41. Ceux-ci se trouvent seulement pour les parties extérieures. La pierre porte des traces layées. A l'intérieur de l'édifice le matériau employé est le petit moellon brut ou équarri. Une trace de gradine est visible dans l'escalier à vis. Cet outil connaît un déclin, d'après Jean-Claude Bessac¹²⁶, à la fin de l'époque gothique. Toutefois, son utilisation reste marginale et les traces layées dominent dans tout le bâtiment. Dans cette même partie le fourrage du mur est visible ; il s'agit d'un blocage de pierres anguleuses liées par beaucoup de mortier.

2) Les mortiers et les traces de bois

Sur le parement extérieur les joints sont secs et le mortier très blanc à particules granitiques. Il en va de même à l'intérieur bien que le mortier ait un aspect plus rosé.

Des opes reçoivent actuellement un plancher qui délimite les deux espaces.

Des trous au niveau de l'ouverture des fenêtres ont probablement reçu un dispositif de fermeture. Il en va de même pour les traces au niveau de la porte qui sont probablement des trous de barres aménagés pour recevoir une pièce de bois fermant l'issue.

6-2 L'architecture

1) Les appareils

Les blocs du parement externe sont disposés en assises très régulières sur tout le pourtour du bâtiment. A l'intérieur de celui-ci les assises de petits moellons ne sont pas

¹²⁵ Terme utilisé par Jean Mesqui dans les ouvrages cités pour cette partie.

¹²⁶ BESSAC, Jean-Claude, op. cit., p. 139.

aussi régulièrement disposées. Le conduit de la cheminée est construit avec des blocs qui se démarquent par leur taille. La construction demeure tout de même cohérente.

2) Les éléments spécifiques

Le premier niveau conserve sur deux de ses murs la trace d'un bandeau qui vient s'appuyer sur des consoles¹²⁷. Celui-ci pourrait correspondre à un voûtement dont il ne reste aucune autre trace.

L'escalier à vis est de très belle facture comme tout le reste du bâtiment. Il ressemble, par la régularité de ses marches, à l'escalier du croisillon sud de la cathédrale de Nevers daté des alentours de 1500¹²⁸.

Au niveau supérieur les deux baies à coussièges présentent des baguettes toriques sans chapiteau. Celles-ci font écho à la cheminée encastree¹²⁹. Une parfaite régularité se dégage de ce niveau.

Un couloir en chicane placé au sud-ouest de ce bâtiment conduit aux latrines qui surplombent une fosse plus large que le siège et se poursuit au niveau supérieur. La largeur de cette fosse qui se poursuit en hauteur m'amène à penser qu'un niveau supérieur de latrines existait ou était envisagé.

3) Les harpes d'attente

Plusieurs interruptions de la construction se remarquent. Le niveau supérieur du bâtiment s'arrête sans couverture et présente en outre des départs d'embrasures. Une harpe d'attente marque la limite des latrines avec la totalité de la fosse. Ensuite, dans la partie haute de l'escalier à vis, une embrasure de porte ne conserve que sa moitié droite suspendue dans le vide. Enfin une harpe d'attente est complétée par de petits moellons au niveau de la porte.

¹²⁷ Cf. photographie récente 20, p. 33.

¹²⁸ Voir Ministère de la culture et de la communication *Les escaliers en pierre en vis à noyau du XIIème au XVIIème siècle, Régions diverses*, Centre de recherches sur les Monuments Historiques, planche D 4774.

¹²⁹ Cf. photographie récente 21, p. 33.

6-3 Interprétation

Cette construction de très belle facture est datée par Jean Mesqui de la fin du XIV^{ème} siècle¹³⁰. Un exemple de bâtiment s'en rapprochant se trouve dans un autre ouvrage de cet auteur¹³¹ ; il s'agit d'une tour-résidence du XIV^{ème} siècle située à Turenne en Corrèze où l'on distingue l'utilisation de l'arc brisé et celui de la pierre de taille pour des proportions similaires.

Ce bâtiment demeure très probablement inachevé. En effet les harpes d'attente, la voûte incomplète du niveau inférieur et l'absence de dispositif de couverture vont dans ce sens. De plus, l'absence de traces rubéfiées sur la pierre au fond de la cheminée m'amène à penser que cette tour n'a jamais été occupée.

Enfin ce bâtiment coupe le mur du rempart sud comme le montre la continuité des blocs de la tour-résidence à l'angle des deux structures. Son rôle est certainement demeuré structurel dans la mesure où il vient clore le réduit seigneurial.

7- Le second cellier

7-1 La salle voûtée

Le pilier supportant la voûte est octogonal. Il ne supporte plus qu'une travée présentant des traces d'arrachements. Cependant des culots subsistent contre la tour mais aussi au nord-ouest sur un reste de mur et au nord-est à l'angle des deux murs. Ceci atteste la présence d'une salle voûtée de quatre travées qui venait s'appuyer contre la tour de guet et le rempart.

7-2 Les éléments spécifiques

Le mur oriental de cette salle présente deux éléments : une porte bouchée au niveau de la console centrale-est et une cheminée dont les deux piédroits et le conduit subsistent. Les piédroits sont très simples puisque seul un arrondi vient en marquer la

¹³⁰ MESQUI, Jean, *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, collection « tout l'art », Paris, 1997, p. 430.

¹³¹ MESQUI, Jean, op. cit., 1991, p. 197.

partie supérieure. Il est donc difficile de faire des parallèles pour proposer une datation. Il en va de même pour la porte dont le linteau est en forme d'anse de panier.

7-3 Interprétation

Le terme de cellier est impropre pour cette salle voûtée qui vient s'appuyer sur le cellier du XIII^{ème} siècle.

La datation avancée dans les monographies sur Thil¹³² situe cet élément à la charnière du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle.

Toutefois, la porte comblée et la cheminée pourraient appartenir à un état antérieur. Le dernier élément a probablement été conservé pour la seconde salle voûtée.

Pour finir, bien que seuls les niveaux viennent dans le sens de cet argument, je pense que les opes visibles dans la tour pourraient être rattachés à la porte dont subsiste la trace ainsi qu'à la cheminée. Tout ceci correspondrait alors avec l'habitation évoquée qui se prolongeait à l'est de la tour.

8- Une évocation des cuisines

Les cuisines ont été localisées par Jean Mesqui¹³³ dans l'habitation actuelle sur le mur sud. Cependant, les cheminées ont été détruites et reconstruites en une seule ce qui rend leur étude désormais impossible. Toutefois, la proximité du puits vient corroborer cette hypothèse.

8- Evocation de la chapelle

La chapelle est généralement localisée dans la partie nord-est du réduit seigneurial. Cette localisation se base exclusivement sur la présence des colonnes qui, comme nous l'avons vu, ont été remontées au cours des restaurations. Toutefois, la série d'arcade sur le côté sud comme son orientation est-ouest pourraient venir confirmer cette hypothèse.

¹³² Voir PICARD, Jules, BOULEY, Paul, CHAZELLE, Henri et COLOMBET, Albert, *Thil-en-Auxois : le château et la collégiale*, imprimerie Bordot, Semur-en-Auxois, 1968.

¹³³ MESQUI, op. cit., 1997, p. 146-147 et p. 430.

C-Chronologie et proposition d'évolution

1- Délimitation d'ensembles cohérents ou contemporains

1-1 Le cellier et le logis du rempart sud

Les éléments du rempart sud ainsi que ceux du cellier sont attribués au début du XIII^{ème} siècle.

L'appareillage du cellier a été perturbé par de nombreuses reprises en sous œuvre et ne constitue plus un critère de comparaison. De plus, l'emploi de moellons moyens équarris est récurrente à Thil et est difficile à prendre en compte. En revanche, les traces de taille diffèrent : des traces de layage s'observent sur le rempart sud alors que le cellier porte des traces de brettage. Ces deux outils, nous l'avons vu, correspondent à la transition entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle. Ils pourraient avoir été utilisés de façon contemporaine. Par ailleurs, le niveau de sol des deux baies correspond au haut de la voûte du cellier. J'attribue ainsi la partie centrale du « rempart sud » et le cellier à une même construction datable du début du XIII^{ème} siècle.

1-2 Les deux tours carrées et les archères du rempart est

La tour carrée nord, bien qu'aucun élément spécifique de défense ou de confort ne subsiste, ressemble par sa forme mais surtout par ses appareils à la tour ouest. En effet, l'alternance de gros blocs appareillés avec des moellons équarris s'apparente beaucoup à l'aspect de la tour ouest. De plus les traces de layage sont visibles sur les deux tours. Ainsi, ces deux éléments me semblent contemporains.

Par ailleurs, les archères de la partie est de l'enceinte, dénotent une grande proximité sans la chronologie. Il est vrai que l'utilisation de l'ébrasement simple pour les archères diffère de celui à niche utilisé pour la tour ouest. Cependant, cette divergence peut tenir à des questions de solidité du mur d'enceinte. En effet l'utilisation de la niche sur l'enceinte aurait pu fragiliser celle-ci.

Ainsi, ces trois éléments me semblent contemporains.

On pourrait ajouter à cet ensemble la prolongation du rempart sud vers l'est. En effet, la chronologie relative invoque une reconstruction postérieure au début du XIII^{ème}

siècle et antérieure à la construction de la tour-résidence au XIV^{ème} siècle. A cela vient encore s'ajouter une ouverture à l'ouest du rempart sud dont le linteau sur coussinets rappelle ceux de la tour ouest et pouvant correspondre à l'habitation rattachée à cette dernière.

1-3 La tour-résidence et la « salle des gardes »

Une cohérence chronologique se lit au niveau des datations proposées pour ces deux ensembles ; la datation proposée par Jean Mesqui est la fin du XIV^{ème} siècle pour la tour-résidence et la cheminée de la « salle des gardes » ressemble à celle du château de Vincennes pour la base de ses piédroits¹³⁴.

Cependant la qualité des appareils diffère puisque l'on constate un appareillage de petits et moyens moellons pour la « salle des gardes » et celui d'un grand appareil pour la tour résidence.

Toutefois, cela peut être attribué à une différence de fonction en soulignant encore une fois le caractère prestigieux que révèle le soin apporté à la construction de ce dernier édifice.

1-4 Les éléments des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles

La plupart des éléments datés de cette période correspondent aux reprises de l'enceinte pour l'installation de canonnières ainsi qu'à la construction de la tour ronde à l'est du rempart.

La salle (improprement appelée second cellier) correspond également à ces travaux de la période moderne ainsi que les ouvertures de l'habitation actuelle selon la plupart des monographies écrites sur Thil.

Cette chronologie permet, dans la mesure des structures subsistantes, de retracer une évolution du site pour les périodes évoquées.

¹³⁴ Voir B Etude des bâtiments.

2- Une évolution en pointillés

Bien que le site soit attesté par les textes dès le XI^{ème} siècle, la présence de bâtiments n'est décelable que pour le début du XIII^{ème} siècle. Celle-ci se manifeste par la présence d'un logis rattaché à un cellier et installée sur la partie la plus haute actuellement au sud de la butte. Un agrandissement se produit ensuite qui prolonge le bâtiment vers l'est et aussi vers l'ouest avec la construction de la tour de guet que je situe à la fin du XIII^{ème} siècle voire au début du XIV^{ème} siècle. Ce château aurait pu se présenter sous forme de deux ailes si l'on rattache la partie orientale de l'enceinte et sa salle enfouie au reste des structures¹³⁵. La basse-cour se trouverait au nord et pourrait avoir été entourée d'une enceinte rattachée à la tour nord.

Dans un troisième temps, situé à la fin du XIV^{ème} siècle, la construction de la tour résidence et de l'habitation serait venu redéfinir l'espace du réduit seigneurial en le coupant à l'est et en l'étendant vers le nord.

Cette configuration se serait enfin affirmée au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle avec la construction (ou la reconstruction) de l'aile est qui constitue l'habitation actuelle. Toutefois certains éléments demeurent en suspend pour la compréhension de cette évolution.

3- Questions subsidiaires

3-1 Les accès

Les deux accès permettant aujourd'hui de pénétrer dans l'enceinte se font à l'ouest par la large ouverture carrossable et à l'est dans la petite porte aménagée à proximité des archères.

Toutefois, ceux-ci sont très probablement issus d'une réinterprétation du site. La poterne est présente en effet sur sa face intérieure et extérieure un mortier de ciment. La trace d'arrachée de l'enceinte et le bilan des fouilles témoignent de l'absence de porte à l'ouest.

En revanche, l'interstice laissé entre la partie occidentale du rempart et l'enceinte qui partait de la grande tour ouest pourrait avoir servi d'accès au site en le

¹³⁵ Cf. Documents de synthèses 8, 9, 10 et 11, p. 71, 72, 73, 74.

contournant par le sud. Les archères de la tour auraient alors pu défendre cet accès comme dans un système de sas. Ceci permettrait, en outre, d'expliquer la présence du fossé en contrebas du mur occidental.

L'accès au réduit seigneurial se fait à présent par une poterne entre le tour-résidence et l'habitation actuelle. Cet accès est postérieur à la construction de la tour résidence puisque les maçonneries de la porte viennent s'appuyer contre cette dernière. Bien que très restaurée cette porte, par la chronologie relative, peut être rattachée à la fin de l'époque médiévale.

Pour terminer, les sources orales évoquent un escalier au nord de ce réduit dont il ne subsiste aucune trace.

3-2 La partie méridionale de l'enceinte

Cette partie est, par sa construction en petits moellons et par son absence de dispositifs défensifs, difficile à dater. En revanche, elle peut-être associée au tracé du fossé dont il épouse les contours.

La construction de la tour est désavoué son utilité pour la période moderne. En effet une canonnière pointe précisément en direction de la partie délimitée par ce tracé. En outre, le bilan sur les restaurations rapporte que les fenêtres du logis (appelé rempart sud) avaient été bouchées et un talus abrupt surélève le réduit seigneurial. Pour conclure, la partie sud de l'enceinte a probablement tenu un rôle que l'on peut minimiser au moins pour la période moderne.

3-3 Les limites de l'approche envisagée

Le recours à une chronologie relative appliquée au sein d'un ensemble ou faisant appel à des exemples extérieurs fragilise la fiabilité des datations. En effet, l'application de ces méthodes est rendue complexe par la continuité ou la cohabitation des modes de construction.

Par ailleurs, les données historiques servent les sites de façon inégale : on peut citer pour exemple les chantiers de fortification de Douai qui sont remarquablement bien documentés¹³⁶ quand d'autres sites ne le sont pas du tout.

¹³⁶ Voir l'ouvrage de SALAMAGNE, Alain, Construire au Moyen Age, les chantiers de fortification de Douai, presses universitaires du Septentrion, Paris, 2001.

Le recours à des méthodes scientifiques, bien que coûteux, permet dans certains cas une réévaluation de la chronologie. C'est le cas pour le donjon de Loches ou les travaux de Christian Dormoy¹³⁷, par les datations issues de l'étude dendrochronologique, ont permis de resituer la construction de cet édifice, daté du XII^{ème} siècle, dans les premières années du XI^{ème} siècle.

Enfin, les fouilles, lorsqu'elles sont bien conduites, peuvent permettre de lier la construction à un contexte chronologique et à d'autres structures enfouies. Elles restent, à mon sens, le meilleur moyen d'avoir une vision plus approfondie d'un édifice.

¹³⁷ DORMOY, Christian, « L'expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre et Loire) : des données fondamentales pour sa datation » in revue Archéologie Médiévale, tome XXVII, éditions du CNRS, p. 73-79.

CONCLUSION

Cette étude de site a permis de saisir dans ses grandes lignes l'évolution architecturale du château de Thil-en-Auxois au cours des XIII^{ème}, XIV^{ème} mais aussi XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Ce bilan était rendu nécessaire par la propension des auteurs, s'étant penchés sur Thil dans des ouvrages monographiques, à faire coïncider les vestiges du site aux grandes périodes connues de l'histoire de France. Toutefois, leurs études historiques ont constitué une aide non négligeable à ce travail. En outre, quelques citations opportunes se trouvent dans des ouvrages de castellologie de référence.

D'une manière générale, Les données historiques nous renseignent plus sur les personnes ayant occupé le lieu que sur son architecture. L'examen de ces données offre tout de même quelques pistes intéressantes. L'émergence de la famille de Thil au XI^{ème} siècle, puis son importance croissante au cours des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles ne coïncide pas systématiquement avec les vestiges en place. En effet, les débuts de l'occupation aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles ne sont pas attestés du point de vue matériel. Toutefois, l'influence grandissante de la famille est manifeste dès le XIII^{ème} siècle par ses vestiges. De même, l'importance politique revêtue par Jean le connétable est perceptible par la fondation de la collégiale en 1341. Sur le château, les reconstructions de la fin du XIV^{ème} siècle peuvent lui être attribuées au moins en tant que projets.

Les restaurations sont un point non-négligeable de l'histoire du site. Elles ont concerné l'ensemble du réduit seigneurial avec une reconstruction de grande ampleur pour ce qui est devenu l'habitation actuelle. Il est vrai qu'elles ont considérablement modifié l'apparence du site mais ont tout de même permis de préserver certaines parties menaçant ruine. Le résultat reste mitigé. Il en va de même pour les fouilles où les données et le matériel n'ont pas été aussi scrupuleusement consignés et conservés qu'il aurait convenu. Ce bilan aura donc permis de cerner avec plus de précision les zones réinterprétées par les travaux du XX^{ème} siècle, redonnant ainsi toute sa place aux éléments authentiques.

Les traces de logis subsistant sur la partie sud du réduit seigneurial attestent d'un bâtiment probablement lié au cellier et datant du début du XIII^{ème} siècle. Un agrandissement de ce bâtiment vers l'est et la construction de la grande tour ouest

interviennent à la fin du même siècle ou au début du XIV^{ème} siècle. La structure enfouie liée à la partie orientale de l'enceinte est également attribuable à la même époque.

A la fin du XIV^{ème} siècle, l'espace est redéfini par la construction, à l'est, de la tour-résidence et par l'habitation située au nord.

Enfin, au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, l'enceinte est remaniée afin de permettre l'installation de canonnières. Par ailleurs, le logis est reconstruit et se situe désormais à l'est du réduit et au pied de la tour ouest.

Ainsi l'occupation du site est manifeste sur quatre siècles. La partie centrale surélevée a condensé nombre d'espaces résidentiels.

En marge du sujet, l'hypothèse d'un accès contournant la butte par le sud est rendue probable par l'interstice laissé entre la tour de guet et le tronçon ouest de l'enceinte. De la même façon, le rôle joué par la partie méridionale de l'enceinte semble avoir été minime au moins pour l'époque moderne.

Une réévaluation de la chronologie des ensembles architecturaux du château de Thil-en-Auxois était un premier pas à franchir. Le second pourrait être celui de la fouille archéologique du site. Celle-ci permettrait de saisir avec plus de précision son évolution sur les six siècles d'occupation attestés par les textes.

